41754

LA RESTITVTION DE PLVTON.

A MONSEIGNEVR L'EMINENTISSIME CARDINAL DVC DE RICHELIEV.

Des Mines & Minieres de France, cachées & detenuës jusques à present au ventre de la terre, par le moyen desquelles les Finances de sa Majesté seront beaucoup plus grandes que celles de tous les Princes Chrestiens, & ses sujets plus heureux de tous les Peuples.

Ensemble la raison pourquoy lesdites Mines & Minieres ont esté iusques à present presque inutiles & sans profit à la Souueraineté & Maiesté Royale.

Par MARTINE DE BERTEREAV, Dame & Barone de Beausoleil, & d'Auffembach.

A PARIS,
Chez HERVE' DV MESNIL, ruë S. Iacques, à la Samaritaine.

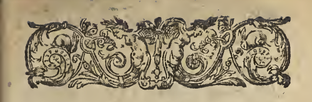
M. DC. XXXX.
AVEC PRIVILEGE DV ROY.

Semblablement du dixiesme deub au Roy, & surquoy il se doit prendre, selon les Ordonnances, Arrests, & Reglemens des Chambres des Mines de tous les Princes Chrestiens.

Auec la refutation de ceux qui croient que les Mines & choses sousterraines, ne se peuuent trouuer sans Magie, & sans l'ayde des Demons.

Aussi sous quelles faces du Ciel se doiuent composer les instrumens & les verges pour trouuer les Metaux & les fontaines.

Et comme par vne vraye Methode on peut trouuer les eaux minerales, & les vertus qu'elles apportent en passant par la diuersité des veines des Metaux & Mineraux.



EPISTRE LIMINAIRE A MONSEIGNEVR L'EMINENTISSIME CARDINAL DVC DE RICHELIEV.



ONSEIGNEVR,

On a de coustu- me de nous figurer l'Europe,

ã ij

auec la Couronne sur la teste, comme estant la Royne des autres parties du monde, par-ce qu'à la verité, elle contient dans ses bornes vn grand nombre de Royaumes & de Monarchies puissantes en grandeur, en loix, sciences, armes, biens, richesses, & hommes, bons ouuriers en toutes sortes d'arts, & dont les Monarques excellent autant en Religion & pieté qu'en puissance, ceux des autres contrées.

Mais si l'on vouloit figurer dignement la France, il l'a faudroit couronner comme la Reine des autres parties de l'Europe: Car il faut aduoüer, qu'entre les faueurs particulie-

res qu'elle a receuës du Ciel, en ce qu'elle est fertile en bleds, vins, fruicts, & autres choses necessaires pour l'entretien de la vie humaine : C'est qu'elle est encores doüée de nobles qualitez en ses hommes, qui surpassent les Alemans en conduites de Caualerie, les Suedois, & Danois en commerce, les Hollandois & Flamens en police. Les Anglois en Politesse & Ciuilité, les Espagnols en douceur & debonnaireté, bref tous les Europeans en bonnes mœurs, franchise d'humeur & naifueté : Ce qui les rend non seulement estimables entre les autres Nations : Mais aussi la Nature par-

ſant en eux, ſemble tacitement dire par ces marques, qu'ils ſont nais pour commander à tout le monde, & regenter l'Vniuers.

En vn ſeul point (MONSEIGNEVR) on a deu croire que le Royaume eſtoit deuancé par les autres, c'eſt à ſçauoir en celuy-cy, que manquant de moyens pour faire valoir les vertus dont ſes ſubjects ſont doüez, ils ſe ſont veus contraints de faire la Cour, tant à leurs voiſins, qu'aux plus eſloignez, pour tirer d'eux le nerf de la guerre, & l'ame du commerce, ſçauoir l'or & l'argent qui luy deffailloient, pour ſe faire re-

douter à ceux qui deuoient estre ses tributaires. Mais aujourd'huy, Dieu vous ouure les yeux, & apprend à vostre Eminence tres-auguste, par moy qui ne suis qu'vne femme, de laquelle il a, peut-estre, pleu à la diuine Bonté se seruir, aux fins de donner aduis des thresors & richesses enfermées dans les mines & minieres de France, comme il voulut autrefois se seruir de Ieanne d'Arques pour repousser les Anglois hors l'heritage, que ses Ayeuls auoient laissé à sa Majesté.

Or ie supplie tres-humblement vostre Eminence (Monseigneur) ne point douter de

l'aduis que ie luy donne; sur ce qu'aucuns la pourroient detourner, disans: que jusques à present les mines n'ayant esté descouuertes, il n'est pas croyable qu'il y en ait en ce Royaume, ou que s'il s'en trouue en ce Royaume quelques-vnes, elles ne peuuent apporter grand profit à la Couronne: Car *ou- tre ce que ie peux respondre, que comme on iuge du lyon par l'ongle, qu'ainsi à l'ouurage on cognoistra l'ouurier.* Car *si on faict l'honneur au sieur du* Chastelet *mon mary, & à moy de nous employer, trauaillans à nos propres frais, afin que personne ne soit trompé:* C'est *que le* Ciel *augmentant de iour*

à autre les trophées de sa Majesté par la sage conduite de vostre Eminence : I'estime aussi qu'il veut augmenter ses finances, pour le rendre le plus redouté Monarque de la terre : Ie tire ceste consequence d'vn solide fondement, sçauoir de la pieté Religieuse, qui esclate en sa Majesté, & au trauers du pourpre de vostre Eminente grandeur, cultiuée par les vertus, & sur tout par la crainte de Dieu, premier motif de la gloire, & des richesses dans la maison de l'homme de bien. La *gloire accompagne desia en tout sa Majesté, & vostre Eminence. Et tout le monde aduoüe qu'elle doit*

estre enuironnée de lauriers & de palmes, puis qu'elle a genereusement triomphé par vos diuins conseils, & de ses ennemis, & des rebelles tant dehors que dedans le Royaume.

Il ne me reste donc plus que les richesses qui se presentent, pour rendre la France heureuse de tout point: La iouyssance desquelles ne depend que d'vn simple commandement de sa Majesté & de vostre Eminence pour y trauailler, & d'vne authorité & pouuoir du Conseil pour l'execution de ce que dessus, dont on verra sortir l'effect de mes promesses, au bien de l'Estat, & du soulagement du peuple.

Que s'il luy plaist, & à vous (MONSEIGNEVR) agréer cest offre, & me prester la main, on cognoistra que les hommes apprennent tous les iours, & que les secrets de Nature se manifestent lentement & en leur saison. Et les François auront occasion de remercier le Tout-Puissant, de leur auoir donné vn Prince plus heureux qu'Auguste, & meilleur que Trajan, & assisté de la sage & esmerueillable prouidence de vostre Eminence, comme le seul Nestor de nostre siecle, durant le regne duquel le Ciel plus fauorable aura faict renaistre le siecle d'or. Ce sera

alors qu'à plus iuste tiltre i'auray merité d'estre qualifiée,

MONSEIGNEVR,

Vostre tres-humble & obeïssante seruante

Martine de Bertereau.



A MONSEIGNEVR L'EMINENTISSIME CARDINAL DVC DE RICHELIEV.

SONNET.

Esprit prodigieux, Chef-d'œuure de Nature,
Elixir espuré de tous les grands Esprits,
Puis que vous conduisez nostre bonne auenture,
Arrestez vn peu l'œil sur ces diuins Escrits.

Ces Escrits sont desseins, pour vne Architecture,
Dont la saincte Beauté vous rendra tout espris,
Le Soleil & les Cieux conduisent la structure,
Et vous, vous conduirez cét ouurage entrepris.

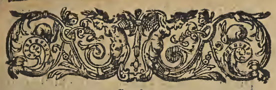
La France & les François vous demandent les mines,

L'or, l'argent, & l'azur, l'aymant, les calamines,
Sont des Thresors cachez de par l'esprit de Dieu.

Si vous authorisez ce que l'on vous propose,
Vous verrez (MONSEIGNEVR) *que sans Metamorphose,*
La France deuiendra bien-tost vn Riche lieu.

De Bertereau.





LA RESTITVTION DE PLVTON.

A MONSEIGNEVR *l'Eminentißime Cardinal,* DVC DE RICHE-LIEV.

Oeuure auquel il est amplement traitté des Mines, & minieres de France, cachées, & detenuës iusqu'à present au ventre de la terre, par le moyen desquelles les Finances de sa Majesté seroit beaucoupplus grãdes, que celles de tous les Princes Chrestiés, & ses sujects plus heureux de tous les Peuples.

IL n'importe pas de qui l'on soit conseillé, pourueu que le conseil soit bon. On en doit premierement faire

l'espreuue, puis apres l'estimer, selon ce qu'il est trouué fructueux & profitable. Les Romains jadis rendirent de grands honneurs à des Oyes, comme s'il y eust eu quelque chose de diuin en ces Animaux; d'autant que par leur cry, elles donnerent aduis de la prise du Capitole, par les ennemis. Comme aussi les Anciens Payens mettoient au nombre des Dieux ceux qui par art & industrie auoient descouuert quelque chose, auparauant incogneüe aux Estats & Republiques, quoy qu'ils fussent simplement hommes mortels comme les autres, l'Apotheose estoit leur recompense, & les acclamations populaires, le salaire de leurs instructions. L'Harpocrate placé en prospectiue sur les portes des Temples, qui leur estoient consacrez, ayant le doigt sur sa bouche,

n'estoit là en ceste posture, que pour deffendre de reueler le secret aux siecles aduenir, quoy que ceux (cóme i'ay desia dict) ausquels on defferoit ces honneurs diuins, n'eussent esté que des hommes mortels.

Ie n'attens autre chose que de la mocquerie de plusieurs de ceux qui liront cet escrit, & peut-estre du blâme, quand ils verront qu'vne femme entreprend de donner des aduis à vn grand Roy, le miracle des Roys, & à son Conseil, le Premier, & le plus Iudicieux du monde. Mais si des rieurs, & critiques Censeurs veulent prendre la peine de feuilleter l'Histoire Sacrée, ils y liront, qu'vne ieune fille estrangere conseilla le Prince de Syrie Naaman de s'en aller vers le Prophete de la Palestine, lequel l'instruiroit des moyens qui seroient propres à

guerir sa Lépre. Il l'a creut, & s'en trouua bien. Aussi si ie suis creuë à mon rapport, la repentance ne suyura point la creance, ains on verra par les effects, que mon dessein est semblable à celuy de la seruante du Prince de Syrie, assçauoir de guerir de la pauureté, ce grand & florissant Royaume, pauureté, di-je, que l'on a accoustumé de nommer par raillerie, vne espece de ladrerie.

Mais quoy dira quelque autre, Qu'vne femme entreprenne de creuser & percer les montagnes : Cela est trop hardy, & surpasse les forces, & l'industrie de ce sexe, & peut estre, qu'il y a plus de iactance, & de vanité en telles promesses (vices dont les personnes volages sont ordinairement remarquees) que d'apparence de verité. Ie renuoye cet incredule, & tous

ceux qui se muniront de tels & semblables arguments, aux histoires prophanes, où ils trouueront qu'il y eust autrefois des femmes non seulement belliqueuses & habiles aux armes, mais encore doctes aux arts, & sciences speculatiues, professées tant par les Grecques, que par les Romaines. Penthasilée auec ses Amazones seront pour exemple. Nicostrata, & Aspasie, premierement maistresse, puis espouse de ce valeureux Capitaine Pericles, Themistoclea sœur du Philosophe Pytagore, des opinions de laquelle il se sert en plusieurs lieux de ses Escrits, Fabiola, Marcella, Eustochium, auec lesquelles Sainct Hirosme a eu conference, & vn nombre infiny d'autres authoriseront ce que ie soûtiens.

Les femmes peuuēt estre belliqueuses & doctes.

Et bien que la cognoissance des Mines, comme chose occulte, soit

d'autant plus difficile à acquerir que moins elle est apparente ; si est-ce toutesfois qu'apres auoir vacqué trente ans, auec vn laborieux exercice à la parfaicte recherche de cest Art, estant moy mesme descenduë dans les puits & cauernes des mines, (quoy qu'effroyables en profondeur) comme celles d'or & d'argent du Potozi, au Royaume du Peru, dont les carrieres sont appellées par les Espagnols, *La Esperança de la muerte*, *Despanto & de la fe &c.* dans celles de Neusoln, Cremitz, & Schemnitz, au Royaume de Hongrie appellées par les Hongrois, & Allemans, Biberstolen, Falkenstain Duln, Kinnerfrbstohn, Katstaben, Lindenstoln, Lingoustobi, Obertagstolen, Windischlenten, Vnder, Erbstoln, kottigstolmcanderstolus, Hastang, &c. qui ont quatre & cinq

Mines des Indes

Mines d'Hongrie.

cents toises de profondeur & au dedans, c'est à dire dans le fonds, & soubs la terre deux & trois lieuës de canaux, routtes, ou chemins, auec mille ou douze cents carrieres, chambres, ou cauernes, où les ouuriers trauaillent depuis vn siecle d'années, où bien souuent se rencontrent de petits Nains, de la hauteur de trois ou quatre paulmes, vieux, & vestus comme ceux qui trauaillent aux mines, assauoir d'vn viel robon, & d'vn tablier de cuir, qui leur pend au fort du corps, d'vn habit blanc auec vn capuchon, vne lampe, & vn baston à la main, Spectres espouuentables à ceux que l'experience dans la descente des mines n'a pas encores asseurez: M'estant aussi trouuée aux officines des fontes, aux separations du grossier d'auec le pur, & en ayant veu

Nains, ou esprits sous-terrins.

faire les espreuues, & les ayant faictes moy-mesme par longues années. Il faudroit estre vne souche, pour n'auoir vne experience certaine, en ce que, i'ay si long-temps practiqué, & tourné en habitude.

Ie ne suis pas venuë en France pour y faire mon apprentissage, ou contrainte par la necessité ; Mais estant paruenuë à la perfection de mon art, & desirée par le feu Roy Henry le Grand, d'heureuse memoire, & mandée, & solicitée de sa part par le feu sieur de Beringhen: nous y sommes arriuez mon mary & moy, pour y faire voir ce que iamais on n'y a veu; ayans au preallable pris licence, permission, passeport & congé, de la sacrée Maiesté, de laquelle il estoit Conseiller, & Commissaire General des trois Chambres des mines d'Hongrie,

y laiſſant Hercules du Chaſtelet vn de nos enfans en ſa place & exercice de ſa charge, & auons bien voulu obliger les François en cela, & monſtrer aux eſtrangers, que la France n'eſt pas deſpourueuë de mines & minieres, non plus que les Indes Orientales, & Occidentales, deſquelles le Roy d'Eſpagne tire vn grand proffit.

Les deſcouuertes en ſont faiƈtes, & à ce deſſein auons employé, & voyagé neuf années entieres, auec vn nombre d'ouuriers, & mineurs Hongrois, & Allemans, par toutes les Montagnes de ce Royaume, & ce à nos propres frais & deſpens. Et apres auoir veu & conſideré les lieux où ſont les meilleures mines, de plus grand rapport, & plus faciles à ouurir, nous en auons apporté les eſpreuues à ſa Maieſté, & à nos *Sei-*

gneurs de son Conseil ; de sorte qu'il ne reste plus que de commencer les ouuertures & mettre l'ordre requis à telles entreprises. Ce qui se fera si tost qu'il plaira au Roy, & à vostre Eminence, Monseigneur, nous donner la iouïssance, des articles qui ont esté accordez au Conseil, dés l'année mil six cents trente quatre, & qui sont encores entre les mains de Monsieur de Bretonvilliers Secretaire du Conseil (au rapport de Monsieur d'Emery) & de commencer l'establissement de cet ordre des mines tres-vtile en toutes leurs parties tant au Roy, & à vostre Eminence qu'à toute la France.

On pourra voir dans la declaration que i'ay mise au jour auant celuy-cy, dez l'an mil six cents trente-deux, les veritables causes, pour lesquelles iusques à present les grandes

richesses qui sont en France, ont esté incognuës, & dirons seulement que les officiers des Mines de France, & qui en tirent les gages & les emolumens, ont trop d'offices, ce qui faict que leur esprit est diuerti en trop de lieux & ne se tiennent point subjects à ce deuoir, ny dans les lieux où sont les mines, pour y trauailler continuellement, auec tous les autres Officiers, Mineurs, Fondeurs, Chassues, Essayeurs, & autres: car si cet ordre estoit en France, on recognoistroit promptement les graces & benedictions que le Createur a donné à ce Royaume. Et sans estendre ce discours plus auant, ie diray qu'il y a cinq Regles methodiques, qu'il faut sçauoir pour cognoistre les lieux où croissent les Metaux.

Cinq Regles qu'il faut sçauoir pour cognoistre les mines, les metaux, les eaux & fotaines.

La premiere par l'ouuerture de

la terre, qui est la plus sensible & la moindre.

La seconde par les herbes & plantes qui croissent dessus.

La troisiesme par le goust des eaux qui en sortent, ou que l'on trouue dans les Euripes de la terre.

La quatriesme par les vapeurs qui s'esleuent autour des Montagnes, & Valées à l'heure du Soleil leuant.

La cinquiesme & derniere par le moyen de seize instrumens metalliques, & hydrauliques, qui s'appliquent dessus : Or outre ces cinq Regles, & seize instruments, Il y a encores sept verges Metalliques dont la cognoissance & pratique est tres necessaire, desquelles nos Anciens se sont seruis pour descouurir de la superficie de la terre les Metaux, qui sont dedans & en leur profondeur, & si les mines sont pau-

ures ou riches en metail. Comme aussi pour descouurir la source des eaux auant que d'ouurir la terre, si elles sont abondantes, & si le lieu de leur penchant est propre pour faire tourner les Moulins, & les roües, joüer les soufflets, lauer les mines, & autres manufactures necessaires aux Officiers des Mines; affin qu'à moindres frais, moins de labeur, & de temps, on puisse mener à bonne fin son entreprise.

Ces verges sont appellées & nommées dans les mines de Trente, & de Tyrol, où la langue Italiane est vulgaire & en vsage. *Verga lucente, Verga cadente, ò focosa, Verga salente, ò saltente, Verga batente, ò forcilla; Verga trepidante, ò tremente, Verga cadente, ò inferiore, Verga obuia, ò superiore.*

On remarque aussi, que les lieux

principaux, où se trouuent les mines de ce Royaume, ne sont pas beaucoup fertils; d'autant que la terre qui s'occupe à nourrir les metaux, & les mineraux a moins de suc delicat à nourrir les bonnes plantes, & semble que Iob, grand
Iob. c. 28. Philosophe, a voulu asseurer que tels endroits estoient naturellement steriles, disant que les oyseaux ne s'y arrestent pas, comme recognoissans par vn instinct naturel, qu'il n'y croist point de grain pour leur nourriture. *Semitam ignorauit auis, nec intuitus est eam oculus eius.*

Aussi ces mineraux croissent ordinairement dans le ventre des plus hautes montagnes, comme les Pyrenées, celles du Dauphiné, d'Auuergne, Viuarets, Prouence & autres semblables. Souuentesfois aussi il s'en trouue dans les plaines cam-

pagnes: & peut-eſtre que le Poëte ne penſoit pas ſi bien rencontrer quand il dict,

Parturient montes.

Les Montagnes enfanteront.

Les Hebreux en leur langue auſſi ſaincte que pleine de myſteres les nomment הָרִין harain, c'eſt à dire enceintes, ou propres à enfanter.

Au ſurplus, il n'y a Prouince dans le Royaume, où il n'y ait des Mines de metaux, & ſemimineraux. Les Montagnes des Pyrenées, de la Comté de Foix, du Dauphiné, d'Auuergne, de Barn, du Languedoc, de Gaſcongne, du Lyonnois, Beaujoulois & Foreſts, de Poitou, de Lymoſin, de Borbonnois, de la Prouence, du Niuernois, de Velay en ſont pleines, & la Bretagne auſſi, (où i'ay eſté trauerſée en l'execution de ma commiſſion, par

la Touche-Grippé, vn des plum chans hommes & le plus grand ennemy du bien public que la Terre porte, cecy soit dict en passant; affin que tout le monde le recognoisse pour tel,) Dans toutes lesquelles Prouinces nous auons trouué tous les Metaux & Mineraux que le Roy pourroit souhaiter pour le bien de ses subjects, & en outre nous auons trouué des eaux minerales, pour la guerison des plus rebelles maladies.

Assauoir.

Aux Monts Pyrenées proche de Sainct Beat, vne bonne Mine qui a quantité d'Or.

A la montagne de Sault, encores vne Mine d'Or.

A vne lieuë de Lorde, vne bonne Mine d'argent.

A demy-lieuë de sainct Bertrand, vne grande Mine de Cristal, & deux

deux de Cuivre, qui tiennent quantité d'argent.

Dans le Comté de Foix au lieu de Riuiere vne mine d'or.

A la montagne de Montroustaud, vne mine d'argent, & dans la mesme montagne, vne mine de Cuiure qui tient d'argent.

A la montagne de Cardazet, vne mine d'argent.

Au lieu appellé les minieres de l'Aspic, vne mine de Plomb, contenant quelque portion d'argent.

Proche le village appellé Pech, & Chasteau Verdun, trois mines vne de Plomb, vne de Cuivre, & l'autre de Fer.

Au lieu appellé d'Alsen, vne mine d'argent,

Au lieu de Signier, vingt & deux mines de Fer.

Au lieu des Cabanes, trois

mines d'Argent, trois de Fer, & vne de Christal, bon pour faire toutes sortes d'ouurages & de vases.

Au lieu de Lourdat, vne mine d'or, & vne mine d'Argent, à demie lieuë dudit Lourdat.

Au lieu appellé Desastie, vne mine d'Argent.

Au lieu de Cousou, vne mine d'Argent qui tient d'or.

En Languedoc, cinq mines de Iayet, au lieu appellé la Bastide Delpeyrat, ausquelles mines, trois voire quatre cents hommes trauaillent tous les jours.

Au mesme terroir, vne mine de Vitriol.

Proche de Tournon, six mines d'Arquifou, ou Vernix qui tient Plomb, & Argent.

Dans la Comté d'Ales, six mines de Fer, & quatre de Charbon.

Dans le Marquisat de Portes, trois mines de Fer, & 2. de Charbõ.

Au lieu de Malbois, vne mine d'Antimoine, & vne de Zain.

Au lieu du Bousque, proche du Rosne, vne carriere de pierres à feu d'vne tres-belle couleur d'or.

Proche la Vaouste, vne mine de Vernix, autrement Arquifou, qui tient de Plomb, & d'Argent.

A Lodeue, vne mine de Cuivre, qui tient d'Argent, vne de Christal, & de Souffre.

Dans la Baronnie de Regues prés de Narbonne, vne mine d'or.

Au village de sainct Iean, proche la ville des Vents, vne mine de Cuivre.

A vne lieuë du Vigan, vne mine de pierre d'Azur, & vne mine de Vert de terre, & cinq mines de Charbõn.

Mines de Rouergue & Quercy.

Vne bonne mine de Cuivre au lieu de sainct Felix de Sorgues.

Audit sainct Felix au diocese de Vabres vne autre mine de Cuivre.

Vne mine d'argent proche la ville du Meux de Barres, dans la vallée de Combellon.

Vne mine de Cuivre au lieu de Torssac.

Vne mine de Cuivre fort bon, proche la ville-neufue d'Agenois

Au lieu de Najeat vne mine de Cuivre, & au dessus vne mine d'Azur, soubz l'Eglise parrochialle dudit Najeat.

Au lieu de Cremeaux huict mines de Charbons.

A Rodez, vne mine de Cuivre,

proche le Chasteau de Corbieres.

En Condonnois, vne mine d'or, dans la terre de Meszin.

En Vellay & Geuaudam, vne mine de Saphirs blancs & bleus tres-bons.

Au terroir de sainct Germain proche du Puy, à Espailly dans vn ruisseau appellé au langage du pays lou Riou Pegouliou, se trouue quantité de Grenats, Rubis, Hyacintes, Opalles tres-bonnes & fines. Comme aussi autour du Puy quantité de plastrieres de Hyp & de Tale, & quantité de pierres de meules de Moulin, comme aussi au terroir de Blauaugy.

A Aussonne vne mine de Iayet.

Proche le village D'o à la montagne d'Esquierre vne mine d'argent.

Au lieu de Samatan trois mines de Turquoises.

Au lieu de Dizau quatre mines de Fer.

Proche la ville de Bigorre vne bonne mine de Plomb.

En Auuergne au lieu de Pegu vne bonne Mine d'Amatistes.

Sous le Chasteau d'Vsson dans la vigne d'Anthoine du Vert, vne mine d'Azur.

A l'Abbaye de Menat des Marquassites, des pierres à feu, & vne mine de souffre.

Au village de Rouripces, prés de Pongibaut, & de la montagne du Puy, vne bonne mine d'Argent.

A Sins-andon, proche S. Aman vne mine de Cuiure.

Proche la ville de Brioude vne carriere de Marbre.

Proche de Langeat & de Brioude. vne mine d'Antimoine.

Le long de la riuiere de Langeat,

quantité de pierres à meules pour aiguiser les lancettes, rasoirs, ciseaux, & autres instrumens.

Au lieu appellé Prunet, quatre mines d'ardoises grossieres, appellées Ardoises de Matte, bonnes pour couurir les maisons au lieu de tuiles.

Au lieu de Murat, plusieurs carrieres de semblables Ardoises.

Mines de Prouence.

En Prouence vne mine d'Argent au terroir du Luc, diocese de Frejus, & vne de Plomb à demie lieuë dudit Luc.

Vne mine d'Arquifou & Vernix à la montagne de Mondrieu.

Vne mine de Cuiure au terroir de Sisteron.

Vne autre mine de Cuiure au terroir de Verdaches, prés la ville de

Digne, tenant d'or, & d'argent.

Vne mine de fer, au lieu de Barles.

Vne mine de plomb, au lieu de beau-Ieu.

Vne mine d'argent, au lieu de pierre-Fent.

Vne mine de plomb, au terroir de sainct Trepet.

Vne autre mine de plomb sous la montagne de Callas.

Vne mine de cuiure au terroir d'Yeres, contenant or & argent.

Vne mine de souffre rouge, & vne d'orpiment au terroir de la Molle.

Vne mine d'allum audit terroir de la Molle.

Vne mine de plomb proche la Chartreuse, meslée d'autres metaux.

Vne mine de Iayet au terroir de la Roque, comme aussi vne de fer, & vne de cuiure.

Vne mine de vernix au terroir de

Ramaticelle.

Vne mine de cuiure au terroir d'Aix.

Vne mine de vernix au terroir de Colombieres.

Vne mine d'or, & vne d'argent au terroir de Barjous.

Mines de Dauphiné.

En Dauphiné vne mine d'or à la montagne d'Auriau.

Des pierres & diamans sembla-bles à ceux d'Alençon, proche la ville de Die.

Mine de Bourbonnois.

En Bourbonnois vne mine de plomb au village d'Viis.

Mines de Normandie.

En Normandie vne mine d'azur proche le Ponteau de mer.

Mines du Maine.

Au Maine vne mine de Cuiure en la foreſt du Talla dependant de la Ferté - Bernard, auec grande quantité d'Ardoiſes.

Mines de Foreſt.

En Foreſt, vne mine de vernix à ſainct Iulien.

Mines de Bretagne.

En Bretagne, vne mine d'Ametiſtes proche la ville de Lauion, comme auſſi vne mine d'argent.

Mines de Picardie.

En Picardie vne mine d'Ambre jaune proche de Laon, & quantité de Tourbes.

I'ay trouué quantité d'autres mines tres-bonnes, deſquelles j'ay des eſchantillons, & des procés verbaux

que mon mary en a fait, à la presence des Iuges des lieux, & des Officiers de sa Majesté.

Voila, MONSEIGNEVR, des preuues certaines & irreuocables, pour monstrer l'ignorance de ceux qui disent qu'il n'y a point de mines en France: Et pour faire clairement voir, & toucher au doigt à toute la France, à vostre Eminence, & à Nosseigneurs du Conseil de sa Majesté, la diligence que nous auons faicte pour la descouuerte des mines, les peines & labeurs que nous auons souffers, auec plusieurs voleries & pertes de nos biens, & attentats sur nos vies & personnes, que nous ferons voir à toute heure que nous en serons requis, par bonnes & valables informations, procés verbaux, & procedures faictes pardeuant les Iuges Royaux des Prouinces, où les-

dites voleries & attentats ont esté commis contre nous.

Mais pour retourner à nostre discours, nul ne doit douter, qu'il n'y ait vn premier moteur & Createur de toutes choses vniuerselles, lequel par sa puissance incomprehensible a creé vn Esprit vniuersel à toutes les choses Elementaires, afin que chacun produise son semblable, & c'est ce que plusieurs ont appellé Ame vegetale, animale, & minerale: Ce qui se peut prouuer iournellement dedans les Mines, où tous les metaux ont vn principe d'accroissement, par vne liqueur vaporeuse, qui sort des matrices Metalliques, puis se forme comme huile gras, ou comme beurre, au bout duquel nous trouuons bien souuent l'or & l'argent fin: Et (chose plus esmerueillable à ceux qui n'ont la cognoissance de

Esprit vniuersel en toutes les choses elementaires.

c'eſt Eſprit en chaque eſpece & indiuidu) C'eſt que ramaſſant ceſte humeur, ou liqueur huileuſe, qui eſt en petite quantité, & en faiſant proiection ſur le metal plus proche de ſa nature, à force de feu le penetrera tellement qu'il le conuertira entierement & parfaitement en l'eſpece du metal, de la nature & matrice, d'où eſt ſorty cette humeur huilleuſe: Et ſi le ſecond eſt coagulé & fixé, il ſe reduira en poudre, qui parfaictement ſera le ſemblable; A ſçauoir s'il prouient de la matrice du plomb, il ſera du plomb, ſi c'eſt du cuiure, du cuiure, de l'eſtain, de l'eſtain, de fer, du fer, de l'argent, de l'argent, de l'or, de l'or.

Preuue de la trãſmutation des metaux.

Ce qui me fait croire que le Prophete Eſdras en a eu quelque cognoiſſance: car il a dit en ſon 4. liure chap. 8. que pour faire de l'or,

Eſdras liu. 4. c. 8.

il ne faut qu'vn petit de poudre. Et certainement nous recognoissons que tous les Metaux sont homogenes, quoy qu'ils soient cachez dans l'Eterogeneite.

Bien est-il vray, que ceste premiere matiere metallique est tres-rare, & cogneuë de peu de gens, & le plus souuent mesprisée des ouuriers des fodines, qui aiment mieux trouuer dans la largeur de la Veine quantité de bonne pierre qu'ils coupent auec le cizeau & le marteau, que de ramasser ce qui leur seroit inutile, & dequoy ils n'ont pas la cognoissance. C'est neantmoins chose tres-asseurée que nos anciens Philosophes en ont artistement composé ce grand Elixir si admirable, qui guerit toutes les maladies les plus incurables, & purge les metaux de leur imperfection, & les porte au supré-

Elixir des Anciens.

me degré où nature tendoit auec plus longues années.

Or la generation des metaux, & des mineraux, pour en parler en termes generaux, & ſelon que ie l'ay promis en ma veritable declaration de la deſcouuerte des mines de la France, il eſt certain qu'elle ſe fait par l'action des corps celeſtes & de la matiere d'exhalaiſõ chaude & ſeiche, enfermée dans les entrailles de la terre; auec telle difference toutesfois que la cauſe efficiente des pierres precieuſes & des metaux eſt vne, mais la materielle eſt diuerſe; parce que quand l'exhalaiſon eſt fumeuſe & terreſtre, ne pouuant ouurir la terre pour ſe faire voye, elle s'épaiſſit & condenſe par la froideur d'icelle; lors vne vapeur (dont il y a touſiours quantité dans les lieux ſouſterrains, à cauſe des eaux qui fluent

incessamment) se meslant à l'exalation par la contention & espessissement deuient boüe & fange, & se cuit ; Ainsi ceste masse par la chaleur de ceste exalaison chaude & seiche, s'espaissit, s'endurcit, & deuient pierre, & selon la diuersité des veines de la terre, des conionctions des astres ou planettes, & des differens aspects du Soleil & des Estoiles, & encores des sujets dont les exalaisons & vapeurs sont composées, les pierres sont ou de prix, ou de nulle valeur, opaques ou transparantes, claires, ou diuersement colorées.

Les metaux au contraire se font, & composent d'vne vapeur chaude & humide, & d'vn esprit meslé aux parties terrestres ausquelles il s'vnit: car l'exalaison vaporeuse par la longueur de temps est enceinte, affermie,

mie, & conſolidée par la froideur de la terre: Et ainſi s'engendrent les metaux fuſilles, leſquels tenans plus de nature aqueuſe que terreſtre, ſe peuuent reſoudre au feu, & non les pierres, qui tiennent plus de nature terreſtre, ce qui fait que facilement elles peuuent eſtre briſées, rompuës, & reduites en poudre.

Il y a vne autre eſpece troiſieſme de Mineraux, qui eſt mitoyonne entre les metaux & les pierreries, & neantmoins participante des deux, comme ſont les ſucculents, qui ont quelque gouſt, odeur, ou ſaueur, & de ceſte ſorte ſont l'orpin, l'arſenic, l'alun, le vitriol, le ſouffre, la glu, le bitume, & autres qui n'ont ny gouſt ny odeur, ny ſaueur, comme le criſtal & le verre.

I'ay dit que la cauſe efficiente des mineraux eſtoit vnique, ſçauoir le

concours des influences celestes, auec les quatre premieres qualitez. Aussi les astres mesmes, qui influent pour la generation des metaux, dans les entrailles de la terre, comme dans leur matrice, influent aussi pour la production des pierres dans les minieres. C'est pourquoy apres en auoir parlé generalement, il faut venir à l'espece pour en discourir en termes plus particuliers.

En suite donc de la matiere premiere des metaux qui est la terre auec l'eau, d'où sortent les exhalaisons & vapeurs: Il se forme premierement le mineral imparfait, crud, & disposé à la cuisson, fluide encores toutesfois, & non fixe, & duquel tous les metaux sont immediatement composez, & ce mineral est le mercure & le souffre.

Le mercure est vne substance a-

queuse meslangée estroitement de terre fort subtile.

Le soufre est vne substance d'air gras, terrestre, subtil, & desseiché par la chaleur, & selon les diuerses vnions de ces deux materiaux desseichez dans les mines, dont se forment les diuerses especes de metaux.

Le plomb est geniture de vif argent impur, grossier & puant auec du souffre impur.

L'estain est de vif-argent pur, & de souffre non encores espuré.

Le fer, de souffre impur, bruslant & de vif-argent sale & ord.

L'or de vif-argent pur, & de souffre rouge, tres-pur, qui ne brusle point.

Le cuiure est de vif-argent non tout à fait ord & sale, & de souffre rouge & grossier.

L'argent est de vif-argent net &

clair, & de souffre qui ne brusle point net & blanc.

L'acier est mine de fer, qui se purge, & s'espure à force de cuisson, & d'vn meslange de poudres & sels, d'où vient qu'il est moins vnctueux que les autres metaux, & pour cela il est plus facile à rompre que le fer.

Que si l'on demande d'où procede la diuersité de leurs qualitez & couleurs aussi bien que les pierres. Ie respons qu'il l'a faut rapporter à la cause efficiente des astres qui influent, & à la materiele des elemens, & aux actions de leur qualitez, lesquels estant diuers en nature & proprietez, le sont aussi en leurs actions & productions.

Et pour faire voir leurs sympathies auec les elemens, il faut sçauoir que la terre qui est froide & seiche conuient auec la Lune. L'eau qui

eſt froide & humide auec Mercure & Saturne ; l'air chaud & humide conuient auec Iuppiter & Vénus. Le feu qui eſt chaud & ſec conuient auec le Soleil & Mars. Et d'autant que Saturne eſt vn planette peſant, qui domine aux humeurs noires & atrabiliaires, auſſi le metal noir & peſant eſt ſa geniture, comme le plomb & les pierres qui tirent à ceſte couleur, comme l'Onix & l'Aymant.

Iuppiter domine aux ſanguins, & à tout ce qui eſt chaud & humide, auſſi l'eſtain luy eſt approprié, comme les pierres de couleur blanche, & les verdes, comme les eſmeraudes, & le criſtal de roche. En outre celles qui tirent ſur la couleur ſaffranée, ſelon l'aſpect de quelque autre Aſtre. Mars eſt le Pere du feu, auſſi les pierres violettes & purpuri-

nes, comme sont les ametistes & les jaspes de toutes couleurs reçoiuent & tiennent de la proprieté de leur pere & geniteur, qui est de rendre l'homme puissant & fort : mais estant regardées de Iupiter, elles chassent les fieures aiguës, causées de chaleur excessiues, & rappellent les temperamens. Le verre & l'airain jaunatre sont aussi attribuez à Mars. L'Or Roy des metaux est enfant du Soleil, n'admettant non plus de roüille en soy, que son pere d'obscurité. Les pierres flamboyantes reçoiuent leur teinture de cet Astre, comme les escarboucles qui luisent de nuit, comme les Chrisolytes & les Topases qui tiennent de la couleur d'or, les hyacinthes, les rubis balais, & autres de couleur rouge: La Pãthaure bigarée & marquetée de tasches noires, rouges, pasles &

vertes, rosines, purpurines, & autres de mesme que la Panthere animal, dont elle porte le nom, ayant cette pierre autant de vertus, au tesmoignage d'Albert le grand, que de couleurs, rendant victorieux celuy qui la porte sur soy, ou qui la regarde au leuer du Soleil.

Venus qui se plaist aux choses humides, agreant l'eau autant ou plus que l'air donne naissance au cuiure & au léton.

Le Berille, qui rend l'homme alaigre & amoureux (ce qui pulue-rise en l'eau guerit les douleurs de foye à qui en boit) luy est attribué.

Mercure de soy n'a aucune proprieté, s'il n'est conjoinct auec vne autre planette : aussi les diuerses couleurs meslées, comme celles de l'arc en Ciel, & des queuës de Paon luy appartiennent. Il n'est ny masle ny

femelle, ains Hermaphrodite, ou Androgine. Entre les mineraux il gouuerne l'argent vif (qui en tire le nom de Mercure) les pierres bigarées, comme les Agathes & Porphirites le recognoissent particulierement.

S'il a conjonction auec Venus & Iuppiter, l'Esmeraude luy appartient, si auec le Soleil la topaze luy conuient, rendant agreables aux Grands ceux qui la portent; à cause de la dependance qu'elle a du Soleil: mais elle reçoit de Mercure la vertu de guerir les phrenetiques.

La Lune se conjoinct auec tous les Astres aux signes du Zodiaque, selon ses diuers aspects & mouuements: C'est vne Espouse commune, laquelle estant mitoyenne entre le monde celeste superieur, & le terrestre inferieur communique

auec tous. L'argent fixe reçoit d'elle l'influence & la generation. Et d'autant que les eaux de la mer, & des fleuues, ſuyuent ſes mouuemens, ainſi les ſuiuent auſſi les choſes froides & humides. Et ſi quelques pierres appartienent à ceſt Aſtre, ſe ſont particulierement les perles qui ſe forment dans les conches ou coquilles de mer, comme auſſi le corail; (Mais lors que le Soleil eſt en conjonction auec elle) auquel la couleur rouge appartient.

De ce que deſſus il eſt aiſé d'inferer pourquoy il n'y a point, ou peu de metaux qui ne ſoient meſlangez dans les mines; d'autant que plusieurs cauſes concurrentes enſemble à la production de leurs effects, chacune retient ſa vertu particuliere à produire l'effect qui luy eſt propre: Et parce qu'elles agiſſent en meſme

temps & vniment, voila pourquoy les effects qui s'en ensuiuent se treuuent meslangez. Ce qui peut arriuer non seulement de la part de la cause efficiente, mais aussi de la materielle, pour exemple.

Il y a vne mine de plomb tout pur en Pologne, à la montagne de Karay, & c'est la seule que i'ay iamais veuë. Or philosophant là dessus, d'où cela pouuoit proceder, I'argumentois ainsi : ou c'est l'Astre dominant qui cause c'est effect, ou bien la matiere de ce metal : Or ce n'est pas l'Astre ; d'autant que Saturne gouuernant ce metal, il est à croire que le Soleil y contribuë de son costé ; veu que selon les Philosophes, il est la cause vniuerselle de tous les effects sublunaires, d'où vient & procede ce dire commun, *Sol & homo generant hominem*, donc il faut

de necessité qu'il ait esté vni à la generation du plomb à Saturne : par consequent le metal deuroit estre meslé, ce que n'estant point, il en faut rechercher vne autre cause qui ne peut estre que la materielle. Ce qui peut arriuer de ceste sorte, à sçauoir que la vapeur estât plus grossiere & terrestre, & la veine de la terre de la montagne contenant moins d'esprit chaud & humide, qui rarefie aucunement, ce qui est rendu pesant & solide par la froideur restringente, y contribuent aussi la qualité du planette : cela fait que la masse du metal demeure sans autre mixtion que de terre.

Mais quant aux metaux, d'ordinaire, ils sont mixtionnez comme le Mercure auec tous, le plomb auec l'antimoine & l'argent, le cuiure auec l'or & l'argent, & bien sou-

uent auec le fer, l'or auec l'argent, le cuiure & le plomb, l'estain auec le plomb, & l'argent & le zain.

Vn Chef & conducteur des mines doit sçauoir plusieurs sciences.

De là vient, que ceux qui sont maistres des mines, & qui sont chefs & conducteurs doiuent aussi estre meslez, & sçauoir tant la Theorie que la pratique d'vn bon nombre de Sciences, & Arts Liberaux & Mecaniques. Premierement ils doiuent sçauoir l'Astrologie, qui est fondée sur la cognoissance de la Nature & proprieté du Ciel & des Estoiles, pour afin qu'ils puissent preuoir les pestes, les guerres, les famines, les inondations des eaux, pour couper les bois, fonder, bastir, & estayer les mines, composer & fabriquer les seize instrumens, & les sept verges metalliques & hidrauliques sous les ascendans des planettes, qui gouuernent les metaux & mineraux, à quoy on les veut appliquer pour la

L'Astrologie.

descouuerte d'iceux. Car chaque planette, comme nous auons dit, a gouuernement particulier sur vn metal ou mineral : Comme par exemple, si on vouloit composer la *verga lucente*, ou le grand compas solaire auec ses esquilles Geotriques, & Hydroïques, pour trouuer les mines d'or, & sçauoir s'il y a de l'eau dessous ou dessus la mine, & si elle ne passera point au trauers de quelque autre montagne, ou dessous quelque riuiere, il le faut composer, le Soleil & les autres planettes estant situées, comme vous verrez par la figure du grand compas à la fin de ce liure : Et ainsi des autres instrumens.

Comme aussi pour cognoistre les temperamens & inclinations des hommes ; car comme dit sainct Thomas: Dieu tout-puissant, a ac-

coustumé de distribuer toutes les choses qui seruét à l'vsage de l'homme, soit interieurement, soit exterieurement, par le moyen des Anges & des corps celestes : & au chap. 82. il dit que les corps celestes sont cause de tous les mouuemens & alterations qui se font dans ce bas monde. Et au chap. 54. 86. & 89. il enseigne en paroles expresses que Dieu regit & gouuerne les corps inferieurs, par le moyen des superieurs : c'est à dire par les Cieux & par les Estoiles. Ce qui a obligé le docte Aleman de dire, que le Medecin ignorant de l'Astrologie, est semblable au Nautonnier qui single en mer sans rames ny gouuernail. Voicy ces paroles, *sine clauo, & ramis nauigat, naufragium tandem facturus, qui absque vlla temporum, & Astrorum obseruatione, Medicinam factitat; Est enim Astrologia,*

Alemã in lib. de aëre, aquis & loc.

dit le mesme Autheur : *Medici oculus, cuius si fuerit expers, & inscius, merito cæcus appellabitur. Medicus* (dit aussi le docte Valleriole) *non potest differere de morbi popularis natura, nisi prius consideraverit Astrorum ortum, & occasum, eorum præsertim qui in aëre, & hominibus magnas mutationes efficere solent* (*vt Caniculæ, Arcturi, Virgiliarum, &c.*) *Valleriola lib. 3. enarrat. 1.*

Ils doiuent aussi sçauoir l'Architecture pour bastir bien, & regulierement les fonderies, estayer les rochers, creuser les puits, pour tirer les mineraux, faire tous engins hydrauliques & autres machines, comme traictoirs, tripastes, collossicoteres, ciclyces, acrouatiques chorobates, dioptres, porrectum, canaux, roües, Moulins, soufflets, & bref toute sorte de massonnerie & charpenterie. *L'Architecture.*

La Geometrie. La Geometrie aussi leur est necessaire pour appliquer par operation manuelle, chaque partie en sa necessité, & mesurer les latitudes, longitudes & profondeurs sur la superficie de la terre ; & dans le fonds d'icelle.

L'Arithmetique. L'Arithmetique, pour iustement allier au creusol toutes sortes de monnoyes, suiuant les ordonnances des Princes souuerains, & exactement cognoistre ce qu'elles tiennent de fin, comme aussi pour sçauoir au vray les espreuues de toutes les mines & minieres grandement differentes à celles des monnoyes.

Pour sçauoir aussi faire iustement, & dresser exactement les poids de fin, & cent, & composer les esquilles des espreuues, dresser les comptes de tous les frais, sçauoir en outre faire des instruments propres à discer-

diſcerner de la ſurface de la terre, les metaux qui ſont au dedans d'icelle.

La Perſpectiue, pour auec bonne raiſon, donner le iour aux mines, aux officines, & au lieu des fontes. *La Perſpectiue.*

La Peinture, afin de repreſenter, & deſſeigner toute ſorte d'ouurages dedans & dehors les mines à leurs ouuriers, faire le plan deſdites mines, des fonderies, martinets & puits, auec la conduite des eaux, pour rapporter le tout fidelement au Prince que l'on ſert. *La peinture.*

Encores leur eſt neceſſaire la ſcience des hydrauliques, pour enleuer du fond de la terre les eaux ſur la ſuperficie d'icelle, & les conduire à profit aux lieux neceſſaires, pour faire joüer les ſoufflets, battre & lauer les mines. *La ſcience des eaux.*

La Iuriſprudence leur fait particulierement beſoin: car on doit ſça- *La Iuriſprudence.*

uoir les regles, coustumes, & ordonnances, obseruées en toutes les châbres des mines de l'Europe: afin de rendre iustice equitable aux Ouuriers, Officiers & associez selon les occurrences qui se presentent tous les jours.

Les langues. La cognoissance des langues leur est aussi fort necessaire, au moins de la Latine, Alemande, Angloise, Italienne, Espagnole, & Françoise, pour se faire entendre à tous les ouuriers, qui le plus souuent sont de diuerses nations.

La medecine. Ils ne doiuent non plus ignorer la Medecine Galenique, Chimique, & Astrologique pour se conseruer des vapeurs arsenicales & autres veneneuses, lesquelles sans preseruatif & remede certain font mourir promptement tous ceux qui entrent aux lieux où elles sont.

La Chirurgie auſſi leur eſt neceſſaire pour ſçauoir promptement ſecourir, ceux qui ſe trouuent ſoubs quelques creuaſſes, qui ont les membres rompus ou bleſſez, & qui ſont attaquez de maladies perilleuſes. *La Chirurgie.*

La Botomie & cognoiſſance des herbes qui nous monſtrent le lieu des Metaux, & meſmes des fontaines. *La Botomie.*

Il leur faut encores auoir l'vſage de la Pyrotechnie ou ſcience des feux, pour donner exactement la chaleur en iuſte degré à la fonte des Metaux. *La Pyrotechnie.*

De plus il leur faut cognoiſtre l'art de Lapidaire, pour parfaictement diſcerner les veines des Mines, les Fibres, les Roignons, & Speys, qui ſe trouuent dans icelles, & cognoiſtre les pierres fines d'auec ſes *L'art de Lapidaire.*

hapelourdes & faulses, afin de les separer.

La Theologie. Et principalement il leur est necessaire d'auoir la science de la Theologie, pour en cas de necessité (n'ayant dans les Mines ny Prestres ny Ministres) conseruer dans icelles, & parmy les Ouuriers, la pureté de la parole de Dieu, telle qu'elle nous est proposée dans les sainctes Escritures, sans y rien changer, ne mesler, ny adiouster ny diminuer ainsi comme luy-mesme le commande, comme aussi pour exhorter les malades priuez dans ces bas lieux de tout secours humain.

Deut. 4. Prou. 30 Apoc. 22. Psa. 12. Psa. 18. 19. & 119.

Car les Ouuriers estant de diuerses nations, & de diuerses religions, (principalement en Hongrie, comme Philipistes, Anabaptistes, Caluinistes. Luteriens, Zuingliens, Huissites, Vigandistes, Majoristes, Osian;

driſtes, Antitrinitaires, Schimideliſtes, Antinomiens, Synergiſtes, Adiaphoriſtes, Srentifeldiſtes, Flaccians, Subſtanciaires, nouueaux Manicheans, Mahometiques) tous leſquels, quoy que moralement ils ſoient fort gens de bien, & fort zelez en leur Religion, & tres-obeïſſans à leur Prince & a leur Superieur, ils ont neantmoins grand beſoin que leurs Generaux, & Principaux Conducteurs ſoient capables de les enſeigner & inſtruire à la voye de ſalut, & dans la cognoiſſance de la foy de noſtre Seigneur Ieſus-Chriſt.

Finalement il faut plenement & entieremẽt ſçauoir la Chymie, pour ſeparer l'Homogene d'auec l'Eterogene, le Semblable d'auec le Diſſemblable, & le Pur d'auec l'Impur, autrement on ſe met en hazard de *La Chymie.*

perdre sa peine & son temps, & auoir occasion de se plaindre auec Orphée dans Ouide.

Omnis ibi effusus labor.

En vain i'ay trauaillé, ma peine est inutile.

Ce qui arriue souuent à ceux, qui ignorans cest art, vendent l'or & l'argent meslez auec le cuiure & le plomb, & parmi les autres metaux, & il se trouue qu'au lieu d'enrichir, ils multiplient leur tout en rien; chose à quoy les Roys & les Princes souuerains doiuent bien prendre garde, & n'employer toutes sortes de personnes qui se presentent à eux, pour trauailler & conduire leurs mines, s'ils ne sont au prealable experts en tout ce que ie viens de specifier, & s'ils ne sçauent tirer l'or & l'argent de tous les metaux, sans aucune diminution desdits metaux, &

s'ils ne ſçauēt retrouuer leur plomb: car la perte du plomb, aux eſſais ordinaires porte beaucoup de deſpence, comme auſſi s'ils n'ont parfaite cognoiſſance de leurs Schlackes, Schlakeſtain, & Rupferlach: Car autrement ce ſeroit faire des frais pour n'en retirer aucun profit.

Or en toutes ces cognoiſſances, par la grace de Dieu, mon mary & moy ſommes experimentez, dont il a rendu tant de preuues deuant vn bon nombre de grands Monarques de la Chreſtienté, qu'il n'eſt plus loiſible d'en douter; Mais comme i'ay dit cy-deuant, *Ex vngue leonem cognoſcent*, & que ie n'en ſois pas creuë, ſi on le veut voir, cela eſt fort facile.

Au ſurplus outre les cognoiſſances ſuſnommées, il eſt neceſſaire à ceux qui veulent entreprendre d'ou-

urir les mines, qui iamais ne le furent, d'auoir grandes sommes de deniers, de bonnes correspondances, & nombre d'associez pour trouuer de l'argent à toute heure & sans cesse pour payer les ouuriers, acheter les bois, les forests, & choses necessaires, ce que peut mon mary en ce subiect: Si bien que s'il plaist à sa Majesté & à vostre Eminence, MONSEIGNEVR, de faire verifier nos articles, desquels Monsieur d'Emery a esté Rapporteur, apres Monsieur Cornuel, & qui sont entre les mains de Monsieur de Bretonuilliers depuis le voyage de Nancy; On congnoistra euidemment qu'il est possible d'augmenter ses finances sainctement, & rendre son Royaume vn des plus puissants en mines de l'Vniuers. Car en France il se trouue presque de tout ce

En Frã ce se trouue pres-

qu'on va chercher chez les estrangers, sauf les espiceries du Leuant, les Monstres d'Affrique, les Elephans, les Lions, & autres animaux de haute stature de l'Asie, les Castors de Canada, les plantes aromatiques des parties meridionales, choses dont la France se peut passer aisement, & qui ne sont aucunement necessaires à la vie humaine, comme est le bled, le vin, les fruicts, & les autres animaux propres & necessaires à l'entretien & nourriture de l'homme, que nous auons icy en abondance. Et en outre les metaux sont en ce païs aussi bien que chez les externes. Que si l'Espagne vante son Acier, & l'Allemaigne son Fer: Il y a en ce Royaume de tres-bonnes mines de Fer, & des hommes tres-capables, pour en faire de tres-bon Acier, & aussi bon que celuy

que de tout ce qu'on va chercher chez les estrangers.

de Piedmont ou d'Espagne. Mesmes nous auons des mines de Fer fort riches en argent, desquelles sa Majesté peut tirer grande somme de deniers, outre le profit qui vient de son dixiesme, en obligeant les Maistres des Forges de faire faire l'essay de leur mine auant que de la fondre & d'en donner l'espreuue auec le billet du Maistre Essayeur au premier IugeRoyal qui sera obligé de l'enuoyer au grand Maistre des Mines, ou au premier de ses commis capable des espreuues des Mines, ou par luy deputé pour la visite d'icelles, & de la capacité duquel il demeurera responsable à sa Majesté.

Aduis vtile au Roy.

En outre il y a en France du souffre vif de plusieurs couleurs, blanc, gris, jaune, verd, & rouge, du Cinabre Mineral, qui contient quan-

tité de Mercure. De cinq especes d'Ambre, du Cendré, du Iaulne, de couleur de Miel, de couleur de Vin, & de couleur d'Or; De neuf especes d'Ocre, six de Sil, & quatre de terre Selenusie, de Paretoine, de Bols aussi bons que ceux d'Armenie, & trois bónes mines de Melin, de douze especes de Talc, deux mines d'Antorax. Il y a de la terre sigillée aussi bonne que celle du Leuant, & d'autre aussi propre contre les poisons que la terre de Malthe, quantité de pierres sanguines, d'autres vulgairement appellées langues de serpens, propres à faire vases, en fin quantité d'Azur.

Que si l'Angleterre se vante de son Plomb, & de son Estain, il y en a en France de pareil & en plus grande quantité. Si la Hongrie, la Dalmatie, & la basse Saxe se vantent de

leurs mines d'Or & d'Argent, la France en contient de tres bonnes. Si l'Italie se vante de ses Marbres, la France en a de toutes couleurs, & de beaux Porphires, Iaspes & Albastres: Si Venise s'exalte de son cristal, elle n'a en cela rien plus que la France: Si la haute Hongrie se glorifie de la diuersité de ses mines, la France en a de toutes sortes & en abondance: cóme aussi de tous mineraux, comme Salpetre, Vitriol blanc, vert & bleu. Elle a de quatre sortes d'orpiment, sçauoir du blanc, dit Arsenic, du jaune comme Or, du blaffard, qu'on nomme Rosagallum, & du rouge vulgairement appellé Sandarachi. Si la Pologne a ses montagnes de sel, la France a des Salines en grande quantité & en diuers endroits du Royaume, comme aussi grand nombre de fontaines salées.

Pour les pierres, elle a grande quantité de carrieres de pierres de tailles, pierres à chaux, de meules de moulins, meules à aiguiser lancettes, rasoirs, ciseaux, & autres instrumens, & quantité de plastrieres & de gip, des pierres à feu, de l'Emery gris & rouge: Elle a comme i'ay dit cy-dessus des mines de toutes pierreries fines, comme Amethistes, Agathes, Emeraudes, Hyacinthes, Rubis, Grenats, Saphirs, Turquoises, & mesme des Diamants, & en outre elle a des ruisseaux où il se trouue des Perles, & de toutes sortes de Pierreries.

La France a aussi de la Calamine, du Bitume, de la Poix, de l'Huile de Petrole, de la Houille, aussi bonne que celle du Liege, & des Tourbes à brusler pareillemēt aussi bōnes que celles de la Hollande : qui me

faict dire que ſi l'Europe eſt vn racourcy du Monde, la France eſt vn abregé de l'Europe.

Droit de dixieſme à ſa Maieſté. Or MONSEIGNEVR, ſur toutes ces choſes-cy deſſus deſdites: Sa MAIESTE' a droict de dixieſme pour la ſouuerainneté de la Couronne, comme ont tous les autres Princes Chreſtiens, à ſçauoir ſur l'or, ſur l'argent, cuiure, fer, eſtain, plomb, Mercure, ou argent vif, Arquifoux ou Vernix, Orpiment, Arſenic, ſouffre, Selpetre, Sel Gemme, Sel Armoniac, Vitriol, Couperoſe, Alum de Roche, Alum de plume, Antimoine, Zain, Eſpiautre, Bol, terre ſigillée, Ocre, Charbon de terre, Tarc, Ambre, Iayet, Marbre, Iaſpe, Porphiſe, Plaſtre, Gip, meules de Moulin, à aiguiſer, Ardoiſes fines, griſes & noires, Ardoiſes groſſieres dittes de

Matte, Goitran, Poix, Bitumes Petrole, Gõmes terreſtres, Emeri, Pierres à feu, Marchaſites, Pierre Calaminaire, Pierre ſanguine, Pierre-ponce, & toutes pierres fines & communes; toutes terres minerales, ſalées & vitriolées, Houille, Tourbes, Azur, vert de terre, & toutes autres ſubſtances terreſtres, deſſus & deſſous la terre, & dedans les eaux, lequel dixieſme eſt maintenant inutile à ſa Majeſté, & ne s'en peut faire payer équitablement, que par perſonnes capables de leur connoiſſance, & qui ſçache diſtinguer les Metaux, mineraux, & ſemimineraux, les vns d'auec les autres, auec leur iuſte valeur, pour euiter aux fraudes & abus qui s'y pourroiẽt commettre, à faute de ladicte connoiſſance.

Maintenant, MONSEIGNEVR,

Les raisõs qu'on peut donner au Roy pour empescher d'ouurir ses Mines.

ie desduiray les raisons, qu'on pourroit, ce me semble, mettre en auant pour destourner sa Majesté d'ouurir les Mines de son Royaume, & priuer l'Estat d'vn si grand bien, & puis par apres i'y respondray ponctuellement.

Premierement celuy qui regarde tout d'vn œil oblique & louche, dira en vn mot, que c'est vn abus de vouloir chercher des mines en France: de sorte qu'il y en a encor plusieurs en cest erreur, qui croient, qu'il n'y en peut auoir.

L'autre voulant faire le prudent & preuoyant, dira que ce que i'en propose, n'est que pour attrapper quelque argent de sa Majesté, ainsi que plusieurs par cy deuant, qui vrais charlatans ont assez promis, mais iamais rien effectué.

Vn troisiesme plus equitable, regardant

gardant à l'interest des particuliers, objectera que peut estre, en ouurant les mines, on prendroit les terres des lieux ou se trouueroient lesdites mines & mineraux sans recompenser les proprietaires.

Vn autre, craignant de prendre l'incertain pour le certain alleguera le danger qu'il y a de faire cesser le commerce auec l'Estranger.

Vn autre doublant le coup pourra argumenter que s'il y eust eu des mines en ce Royaume, les François n'eussent esté si long temps priuez de ceste cognoissance.

Finalement, vn autre voulant trancher du Philosophe, alleguera (aux fins de conclure à la negatiue) qu'on ne peut auoir cognoissance des choses cachées sous la terre, sans Magie ou reuelation des demons.

Telles & autres objections m'ont esté faites en diuers rencontres, & par diuerses personnes.

Respon-ces aux raisons susdites,

A quoy ie responds, Premierement qu'il faudroit que ie fusse desspourueuë de iugement & de raison, d'auoir employé trois cents mille liures, à la descouuerte des mines, sans ce que nous y employons encores tous les iours auec hazard de nostre vie en plusieurs endroits, sans certitude & asseurance d'en retirer les fruicts & emolumens.

Les sages font tousiours leur profit du malheur d'autruy.

--- fœlix, quicunque dolore
Alterius, disces posse carere tuo.

Secondement, de dire que c'est pour attraper quelque argent, ce que ie propose encores moins. Car au contraire nous offrons d'auancer les deniers, & frayer à la despence des

ouuertures des Mines, comme nous auons fait pour la deſcouuerte d'icelles depuis dix ans, ſans auoir receu vn ſeul denier, ny ſecours de perſonne du monde; pourueu que le Roy nous face jouyr de nos articles.

Pour ce qui eſt objecté, touchant les particuliers, & proprietaires des lieux où ſont deſcouuertes, & ſe deſcouuriront les Mines; Ie reſponds que le Roy a le principal intereſt pour ſes droits de ſouueraineté, neantmoins il y aura aſſez dequoy les rendre contens, *arbitrio boni viri.* Ioinct qu'ordinairement les mines ne ſe rencõtrent gueres qu'aux montagnes inhabitées & deſertes en telle part où ſont leſdites mines, à cauſe de l'ingratitude de la terre, qui nourrit les metaux dans ſon ventre pour iamais ne les mettre dehors que par force & violence, & par l'induſtrie

des hommes ingenieux, ressemblant à la mere de Georgias l'Epyrote qu'il fallut ouurir morte pour tirer l'enfant vif de ses entrailles.

Quant au commerce qui se fait auec l'Estranger en temps de paix ; tant s'en faut que l'ouuerture des Mines le face diminuer, que plustost il s'en augmentera, au contentement des François ; d'autant que par ce moyen le Roy, auec vne si grande quantité de finances, qui prouiendront de la Benediction du Ciel seulement, & non de la vente de nos Marchandises, pourra facilement diminuer les Tailles & les subsides de ses subjects, & soudoyer cent mille hommes de guerre, qui seront tousiours prests pour son seruice : Comme aussi enrichir les ports des Mers de la France, les munissant d'vn bon nombre de Nauires, où

Marchands, ou de guerre, ceux-la bien equippez pour passer les destroits des Barbares sans danger, lesquels causent de grandes pertes à ce Royaume, (la seule ville de Marseille ayant perdu plus de quatre millions, par les prises que ceux de Thunis, & d Arger ont faictes sur eux), Ceux-cy pour courir sur les pyrates & escumeurs de mer. Ie ne dis pas seulement en quelque petite estenduë de la mer Mediterranée; mais aussi iusques où les Portugais se sont auancez dans l Asie: d'autant que la France estant plus nombreuse d'hommes que l'Espagne, elle se peut rendre puissante en mer & en terre auec l'argent de ses Mines, qui seruira pour bastir grand nombre de vaisseaux, & auec ses hommes dont elle abonde, pour les remplir, quand mesmes il n'y auroit que les vaga-

Moyens d'eployer en temps de paix, & faire gaigner la vie aux vagabons de la France.

bonds, bateurs de paué, filous, coupeurs de bourse, & autres inutiles à tout bien, lors qu'ils sont en leur pleine liberté: Car par ce moyen on en pourroit purger la ville de Paris, & autres de ce Royaume, en les contraignant de seruir le Roy & l'Estat par mer: Comme aussi par ce moyé les femmes, filles & enfans, qui souuent vont mendier aux portes, autant par coustume que par necessité, seroient instruites aux arts Mecaniques, & ainsi les villes où il n'y auroit point de faineants, seroient renduës beaucoup meilleures, les ouurages de la main seroient enuoyées sur mer, aux pays estrangers, & ceux qui y vaqueroient en rapporteroient le profit.

Les Cadets des pauures Noblesses en temps de paix trouueroient vne occasion d'honneste exercice,

ſans deroger à leur qualité, & pourroient acquerir de la reputation, & des biens de fortune qui leur appartiendroient iuſtement, & au moins leur tourneroient à plus grand honneur que de courir tout le iour à la chaſſe pour ne rien prendre, que de piller le pauure païſan, ou ſe faire enrooller au nombre des coureurs de faux ſel, pour viure aux deſpens du partiſan, qui eſt proprement vn office d'Archer, non de Gentilhomme.

Qui voudroit obuier aux oiſifs, & en purger tout à faict la France, il faudroit (ie diray cecy auec voſtre permiſſion Monſeigneur) y eſtablir vne loy telle que celle qu'Amaſis eſtablit autrefois en Egypte, par laquelle chacun eſtoit obligé de rendre compte aux Magiſtrats des villes en quoy il auoit employé le

La loy du Roy Amaſis ſeroit vtille en France.

temps toute l'année, & celuy qui l'auoit passée à ses plaisirs seulement estoit cōdamné à vne certaine peine.

Quant à ce que les Mines n'ont esté descouuertes en ce Royaume iusques à present, ce n'est pas vne consequence necessaire, qu'il n'y en ait point, & ce seroit vne grande ignorance & stupidité, à celuy qui voudroit ainsi argumenter, ie ne fus iamais sur la Mer & ne l'ay iamais veuë, donques il n'y en a point : car il faut qu'il s'en rapporte, & qu'il en croye ceux qui l'ont veuë ; Aussi ceux qui doutent, ou qui ne croyent pas qu'il y ait des Mines en France, s'en doiuent rapporter à nous ; & nous en croire, à nous dis-je qui en portons les espreuues & qui en auons faict les descouuertes, comme fut aussi faict de quelques vnes par le sieur de Roberual l'an de grace 1557.

Le sieur de Roberual a esté maistre des Mines & les a fait trauailler en France.

Sainct Augustin a nié jadis qu'il y eust des Antipodes, par-ce que de son téps on ne croyoit que sept ou huict Climats habitables au monde, & ne pensoit-on pas alors qu'au delà de la ligne, il y eut des hommes sous l'Equateur mesmes, par-ce que la Zone Torride est trop bruslante: Mais l'experieuce a bien fait veoir le contraire.

Christofle Colōb est mocqué du Conseil du Roy.

Car Christofle Colomb disoit jadis il y a vn nouueau Monde, és Indes Occidentales; qu'on me donne, & fournisse vn equipage suffisant de vaisseaux pour y arriuer, ie les découuriray infailliblement: Alors on se moquoit de luy, peut-estre par-ce qu'il n'estoit pas somptueusement habillé, ni son train assez splendide, peut estre pour-ce qu'il n'auoit pas la moustache assez bien releuée, ny assez d'argent pour en

donnerà ceux qui ne font rien que par intereſt, tant la France eſt aueuglée, qu'elle n'eſtime pas qu'vne perſonne ſimplement veſtuë, puiſſe ſçauoir quelque choſe.

Diogenes roulant ſon tonneau auec ſes haillons, n'euſt pas eſté en ce temps cy, bon Philoſophe à l'opinion du vulgaire, qui croit que la ſcience eſt incompatible, auec celuy qui ne fait grande parade d'habits & d'equipage. Vraye Bohemerie de ce temps, de laquelle les plus ruſez ſe ſeruent pour abuſer ceux qui le veulent eſtre : La cognoiſſance que i'ay de ces legeres volages humeurs, me fait ainſi parler auec raiſon & iugement.

Ie reuiens doncques à Chriſtofle Colomb, pour dire qu'au repentir des François, & au bien & auantage des Eſpagnols, (ennemis de la Fran-

ce)il a descouuert les Indes & les Mines d'icelles: mais nous, nous ne le descouurirons pas, car nous les auons descouuertes en France ; & de plus nous les ouurirons (MONSEIGNEVR) toutesfois & quantes il plaira à sa Majesté, & à vostre Eminence nous faire jouïr de nos articles; nous les bastirons, nous establirons l'ordre des Officiers qui sont necessaires : Et bref nous les rendrons en estat de valoir, & de rendre à sa Majesté autant & plus, que celles des autres Princes Chrestiens: & ferons vn parfaict establissement de tant de riches & precieuses Mines, dont la France est enceinte, ne demandant qu'vn peu d'ayde pour nous enfanter l'abondance, le repos & les delices, la joye, & la victoire contre les ennemis des Lys, que le monde reuere, & que les Rois che-

rissent. Et alors tout le monde dira du Roy tres-Chrestien, auec estónement & verite, ce qui a esté autrefois de Salomon, comme il est recité au premier liure des Rois chap. 23. & 24. Ainsi le Roy Salomon fut grand plus que tous les Rois de la terre, tant en richesses qu'en Sapience, & au 24. est dit que tous les habitans de la terre cherchoient de voir la face de Salomon, pour ouyr la Sapience que Dieu auoit mise dans son cœur, & au 25. Que chacun luy faisoit des dons, & luy apportoient des vaisseaux d'or & d'argent, des habillemens, des armes, des cheuaux & mules, des espiceries, & autres choses precieuses, & ce par chacun an. Or comme l'Escriture saincte est toute parfaicte en toutes ses parties, aussi elle s'explique elle-mesme par tout, nous apprenant &

Richesses de Salomon.

monſtrant au doigt & à l'œil la cauſe ſeconde (apres l'admirable benediction de Dieu) de ce triomphe, de ceſte pompe magnifique, & de ceſte gloire incomparable de Salomon, comblé d'honneur, d'amis, & de richeſſes: C'eſt que comme il appert au chap. 9. du meſme premier & troiſieſme liures des Rois ch. 26. 27. & 28. Le Roy Salomon equippa auſſi vne flotte en Hetrongeber prés d'Helots, ſur le riuage de la mer rouge au pays de Dem, & au 27. Et Hiram enuoya de ſes ſeruiteurs, gens de Marine, qui ſçauoient ce que c'eſtoit de la mer, auec les ſeruiteurs de Salomon en cette flotte, & au 28. Et ils vindrent en Ophir, & prindrent de la quatre cens & vingt talents d'or & les apporterent au Roy Salomon. *Mines Dorphir.*

Apres ces heureux voyages de

Salomon (qui ont donné courage, & enseigné la route à cette toison d'or. qui est si orgueilleuse, & qui semble vouloir entrainer & mettre tout sous l'ombre des colliers de cét ordre, plein de fruit, de bruit, & d'Amour.) Nous voyons au second des Chroniques chap. 9 vers. 10. 11. & 12. 20. & 21. que les richesses & opulences Royales de Salomon estoiét si maiestueuses en toutes leurs singularitez, que toute sa vaisselle estoit d'or & les vaisseaux de la maison du parc de Liban estoient de fin or, & pas vn d'argent, d'autant que l'argent n'estoit rien estimé és iours de Salomon. Car les nauires du Roy alloient en Tharsis, & les seruiteurs de Giram, & les Nauires de Tharsis reuenoient de trois en trois ans vne fois, & apportoient de l'or, de l'iuoire, des singes, des paons, & des

perroquets.

Or (MONSEIGNEVR) ſi les anceſtres de noſtre grãd Roy Louys le Iuſte, eſtant jadis occupés à vne infinité d'expeditions militaires & glorieuſes, n'ont point eu ce bonheur d'entendre ny de receuoir les ſalutaires & profitables conſeils de ceſt heureux Genois, ce deſcouureur de mondes nouueaux, ſi opulents & ſi riches, dont les ennemis de cette Couronne ont ſi bien ſceu ſe preualoir aux occaſions tant de la guerre, que de la paix: Si dis-je, le malheur des François a eſté ſi grand, que les Anceſtres de noſtre grand Roy n'ayent pas entrepris ces voyages du Perou & de l'Ophir, d'où l'Eſpagnol a puiſé tant, & tant de millions d'or & d'argent pour captiuer toute l'Europe; Qu'aujourd'huy, MONSEIGNEVR, il plaiſe

à sa Majesté, & à vostre Eminence, escouter les veritables & palpables conseils que mon mary & moy osons donner à sa Majesté & à vostre Eminence, pour l'accroissement de sa gloire, le bien de ses peuples, & l'honneur de la France, France qui est le seul & vnique joyau du monde, opulente en biens, en fruicts, & autres choses necessaires à la vie de l'homme, & encores si remplie & feconde en tresors, qu'elle est suffisante de le faire égaller à Salomon, tant en sa gloire qu'en ses richesses; puis que Dieu le benit visiblement en toute sa vie, tant en guerre qu'en paix.

C'est aduis (MONSEIGNEVR) ne va point à la foule des subjects de sa Majesté, ains au contraire à leur enrichissement, ce ne sont point des creations de nouueaux Officiers:

Nous demandons ſeulement la ſeureté des biens que nous auons employés ; & des deniers que nous auons deſpencez, & que nous employerons & deſpenſerons cy apres, pour remplir vos coffres de Threſors, & de finances, pour enrichir vos ſujects, ouurant dans vos Prouinces des fontaines ; qui jetteront l'or & l'argent gros comme le bras, & le tout par des moyens auſſi juſtes & innocens que l'innocence méme.

Car (Monſeigneur) il ne faut point douter, que dés la creation du monde, Dieu ne les ait mis en cet Empire, en ce climat delicieux, en ce noble Royaume, comme en la terre d'Euilach, & auſſi bien qu'au Perou, affin que ſa Maieſté s'en ſertie à ſon beſoin, & à ſa neceſſité ; pour vaincre ſes ennemis & ſoulager ſes peuples, & les arrouſer de *Geneſe 2.*

plusieurs Phisons c'est à dire de plusieurs fleuues delicieux qui enuironnent ses mines d'or & d'argent.

Quant à ses ennemis (MONSEIGNEVR) il n'y en a plus au monde de descouuerts qui ne tremblét; Dieu qui l'ayme, & le conseille par vostre prudente preuoyance, les a foudroyez, & foudroyera ceux qui restent par son bras, aussi inuincible par les conseils de vostre Eminence, qu'infatigable par sa nature. Toute l'Europe admire ses Lauriers, & la France desormais y pourra cueillir des Oliues de paix, & se refaire & restablir de tant de maux qu'elle a soufferts par les guerres passees.

He quoy (MONSEIGNEVR) seroit-il possible que sa Majesté, & son Conseil, dont vous estes la Cynosure, puisse refuser qu'on ouure

en France non vn puits, non vne fontaine, mais vn abiſme de richeſſes & de treſors infinis? Qui ſont les plus prompts moyens pour reſtablir, ſelon vos auguſtes deſſeins, ſon Royaume en ſa premiere ſplendeur, en ſa premiere & ancienne gloire, & mettre ſes ſubjects en vn ſi profond, & ſi ſolide repos, qu'ils beniront eternellement les iours de ſon regne, & de voſtre ſage conduite; pourueu ſeulement que les Laboureurs & Vignerons, en eſcorchant la premiere peau, & la ſurface de la terre, l'aydent à produire des treſors infinis, vtiles non ſeulement aux François, mais auſſi aux Eſtrangers, qui ne viuent quaſi que des fruicts de la France.

Combien augmenterons-nous, par nos heureux trauaux ceſte abondance? Les moiſſons, MONSEI-

GNEVR, & les vendanges ne viennent qu'vne fois l'an en France, mais nos cueillettes se ferōt tous les iours, d'autant qu'à tous momens nous puiserons dès thresors infinis dedans le ventre de la terre, qui ne demande qu'à estre ouuerte, pour monstrer à sa Majesté de combien de sainctes benedictions Dieu par sa toute puissance a coronné sa vie Royale à cause de la iustice qu'il luy a donnée en sa misericorde.

Que sa Majesté doncques, MONSEIGNEVR, ouure les yeux à la lueur plaisante de tant de grands tresors qui sont encores cachez & à couuert dedans plusieurs mines de vos Prouinces.

pourquoi les mines ont esté si long-temps inutiles en Frāce.

Ceux qui s'estonnent de ce que les mines ont esté si long temps cachées aux François, doiuent sçauoir pour raison tres-veritable, que c'est

d'autant qu'il ne s'eſt trouué iuſques icy aucun qui euſt la ſcience & cognoiſſance de les deſcouurir, ou bien que l'on a eu apprehenſion de la deſpenſe, lors qu'il euſt fallu percer des montagnes, & du plus haut & ſuperbe ſommet d'icelles, en faire des abiſmes, ou bien que les Miniſtres de l'Eſtat aux ſiecles paſſez, ont tenu en longueur ceux qui vouloient entreprendre leurs ouuertures, & par cette longueur inconſiderée, leur ont faict deſpendre leurs biens, & les ont contraincts de ſe retirer ailleurs, ſans que les Rois regnans alors ayent eſté deüement & plainement informez de la perte que ces meſpris & negligences apportoient à leurs finances. Car ſouuentefois (ô malheur du ſiecle où nous ſommes: pluſieurs regardent pluſtoſt leur intereſt particulier & preſent, que le

soulagemẽt du pauure peuple. Peu-ple que la guerre, la peste, & la famine, les trois fleaux, ains les foudres du Ciel, ont presques escrazé soubs le mal-heur de ces miseres pitoyables.

Peut-estre aussi, que ceux qui y auoient faict quelque commencement, ont esté troublés, vexez, & empeschez en leurs ouurages, pour auoir leur bien, comme la Touche Grippé, lequel iniustement & sans adueu m'a empesché & trauersé, en la Prouince de Bretagne: Car telles gens sont capables de destourner & faire cesser l'ouuerture des Mines, voire mesmes de ruiner tous ceux qui fidellement veulent seruir le Roy au soulagement de son peuple. Mais si telles gens, ennemis du bien public, estoient griefuement punis selon leurs crimes, les autres (aussi enuieux qu'eux) regarderoiẽt

deux fois à ce qu'ils veulent entreprendre. Car le retardement, de ſept ou huict iours ſeulement, qu'ils peuuent faire, ou cauſer malicieuſement au trauail d'vne mine, eſt capable de ruiner, & l'entrepreneur & ſes aſſociez. La raiſon de cela eſt, que la mine, pendant ce tẽps, ſe rẽplit d'eau & qu'il faut de nouueau apporter beaucoup de peine, de frais, de deſpence, & de temps pour l'attirer, & cependant par la force des eaux, les eſtayemens & ſupports ſe rompent, les roües ſe briſent & fracaſſent, les canaux ſe ferment, & bref il faut recommencer tout comme ſi elles n'auoient iamais eſté ouuertes, & ainſi la deſpence & le temps qu'on y a employé eſt inutil & perdu. A quoy on pourroit facilement obuier, & empeſcher vn tel deſordre, en eſtabliſſant vne chambre ſouue-

raine des Mines (comme il a esté faict du regne du Roy Henry second en l'an 1557. laquelle en attribuat la iurisdiction souueraine à la Cour des Monnoyes à Paris, & y constituant pour Officiers ceux qui en seroient dignes & capables, & qui par effect entreroient dans les mines, & auroient la cognoissance du dedans & du dehors d'icelles, & la practique des instruments & des instructions de tous ceux qui ont quelque Office dans lesdites mines, comme il se fait dans toutes les mines de tous les Princes Chrestiens, y faisant exactement obseruer & executer, les Ordonnances, Arrests, & Reglemens faits sur l'ordre & police d'icelles. Bel ordre que i'espere vn iour mettre en lumiere, pour l'instruction des François, & pour le bien de la France.

Finalement, pour respondre à ceux qui tranchent par leur impertinence, & qui souftiennent (aueuglez qu'ils sont d'ignorance & de stupidité) qu'il faut estre Magicien pour trouuer les choses cachées dedans les veines de la terre, ou bien qu'il n'y a que les Demons seuls qui en ont la cognoissance : Ie dis, qu'il y a donc beaucoup de Magiciens au monde, & veux prouuer par là, selon la fantaisie de ces sçauantereaux, que ces Magiciens, si tels se doiuent appeller, sont les plus vtiles aux Principautez par l'or & l'argent qu'ils leur fournissent, & qui sont l'ame & les nerfs du commerce & de la vie actiue, tant dedã, que dehors le Royaume: Par eux les villes & citez sont conseruées florissantes : Par eux les peuples ont toute sorte d'abondance : Par eux les ennemis sont repouſ-

Que les Mines ne se peuuẽt trouuer sans l'aide des Demõs.

sez, les amis conseruez, les soldars bien entretenus & disciplinez, & bref plusieurs autres benefices prouiennent aux Republiques par ces Metaux, qui ne sont tirez d'ailleurs que des veines de la terre où ils sont cachez, & lesquels sont si necessaires, qu'à peine s'en peut-on passer, pendant le cours de ceste vie humaine. Or est-il (ce disent nos Censeurs) qu'on ne les peut tirer, ny auoir des lieux sousterrains, & cachez, que par la reuelation des Demons, qui les descouurent aux Magiciens, par le moyen desquels nous en auons la cognoissance; Doncques (se disent ils) ces Magiciens sont tellement necessaires aux Republiques, qu'à peine s'en sçauroit-on passer. Mais de ce Syllogisme faux, quant à sa matiere, s'ensuit vn nombre infini d'absurditez. Car premierement

il ne faudroit point condamner les Magiciens aux supplices, comme pestes des societez, ains au contraire il les faudroit soigneusement rechercher, caresser & precieusement conseruer, comme personnes tres-vtiles & vrais truchemens (s'il faut ainsi dire) de tant de tresors & richesses cachees & occultes, sans lesquelles nous serions priuez d'vne infinité de commoditez, & de biens qu'il a pleu à la diuine Bonté de verser à pleines mains sur les hommes, lesquels auec artifice en peuuent tirer de l'vsage.

Ils disent aussi que les Mineurs & renuerseurs de terre ne pourroiét faire leur salut en ce trauail, qui ne reüssiroit qu'apres auoir consulté les Demons des Mines, par les Magiciens: Mais si cela estoit, les Rois & Potentats seroient eux-mesmes

complices de ces impietez, voire mesmes autheurs d'vn crime si detestable, en permettant ces maluersations & profanations. Mesmes l'Eglise tollerant telle sorte de gens sans les poursuiure par Anathemes & autres comminations, seroit elle-mesme soüillée de telles abominations; car, *qui non vetat peccare, cum possit iubet.*

Mais ces Censeurs, ou plustost Reueurs, ont mal appris, & sont mal informez des loix & des regles de nos diuines fodines, qui esloignées de telles meschancetez & superstitions, ne reçoiuent dans leurs societez aucun homme vicieux, ny taché d'aucun crime, ains tous sont contrains, auant qui estre receus d'apporter bonne attestation de leur Euesque ou Pasteur, auec bon certificat des Magistrats, Bourgmai-

Nul hōme vicieux n'est receu aux Mines.

ſtres, ou Echeuins du lieu de leur naiſſance, comme auſſi bon paſſeport & licence du Prince qu'ils ont ſerui; (comme nous auons fait venant en France, ce que le Lecteur pourra voir, & en contenter ſa curioſité, à la fin de ce liure, & entre-autres, nous auons pris atteſtation du ſereniſſime Prince Henry de Naſſau Prince d'Orange, quand nous auons amené nos ouuriers d'Allemagne, en France, par la Holande) En ſomme les larrons, les parricides, & meurtriers ennemis du genre humain en ſont chaſſez; comme auſſi les fornicateurs & adulteres, preuaricateurs, & ennemis des Commandemens de Dieu, & generalement tous crimes defendus par les Loix diuines & humaines n'y ſont point tolerez en façon quelconque.

Exod. 20.
Leui. 19.
1. Cor. 6.
Pier. 4.
Iean. 3.
c. 1. Cor. 6.

Tout le mõde ſçait que le Plomb,

le Fer, le Cuiure, qui sont metaux fort communs, l'Or, l'Argent, plus rares, les pierres precieuses, & autres, le mineraux succulens, & presque tout ce qui nous sert, n'est tiré que du fond de la terre : He quoy seroit il possible que ce fut que pure Magie ? Pauures gens qui trauaillez aux carrieres & pierrieres, vous estes donc tous Magiciens, selō la croyance de tels ignorans ; comme la touche Grippé, qui s'est serui de ce pretexte, pour auec ses griffes de harpie me rauir iniustement mon bien, & voler les mines du Roy. Que diront ces indiscrets & temeraires Iuges, qui attribuent tout ce qui est rare & secret à la Magie ? que diront ils de ceux qui sçauent la transmutation des metaux, qui transforment le fer en cuiure, celuy-cy en argent, & l'argent en or ? sont-ce des Demōs ou

Les Demōs peuuent trāsmuer les metaux, & vn vray Philosophe peut faire le semblable.

des hommes? Les Demons peuuent naturellement (appliquant les actifs aux passifs) transmuer vne chose en vne autre. Vn Philosophe aussi qui sçaura la vertu de Nature, peut semblablement produire le mesme effet, lequel ne sera neantmoins ny Demon ny Magicien, non plus qu'Albert le Grand, ny Raymond Lulle, que l'on tient pour Beat, ny qu'vn bon nombre d'autres excellents personnages. C'est pourquoy ie cloray ce discours par ce mot de sainct Augustin, qui dit que l'homme grossier ne croid qu'à ses yeux, ayant plus de chair que d'esprit, n'adjoustant foy qu'à ce qu'il void, & niant tout ce qu'il ne void pas. *In homine carnali tota regula intelligendi est consuetudo arguendi, quod solet videre credit, quod non solet, non credit.* Que dira-on qu'vne femme al-

S. Augustin côtre les incredules.

legue comme moy & face la leçon aux incredules ? vostre Eminence Monseigneur, me le pardonnera s'il luy plaist, & jugera, qu'ayant quelque cognoissance de la langue Latine & Italianne, la lecture ne m'en peut estre deffenduë, ains permise, i'entens la lecture des lettres & liures qui ne sont prohibez à celles de mon sexe. Et en suitte ie me seruiray de tout ce qui peut renuerser les opinions contraires aux salutaires & precieux aduis que ie donne à sa Majesté, & à vostre Eminence, la suppliant tres-humblement auoir agreable l'humble remonstrance que ie luy faits touchant l'entreprise de mon mary, pour faire ouurir toutes les mines de son Royaume, desquelles il a tres-grande connoissance, laquelle demeureroit inutile au cas qu'il fust preuenu de la mort, chose qui

Les femmes peuuent escrire selon leur sçauoir.

se qui seroit de tres-grãde perte, d'autant qu'il seroit tres difficile de recouurer des hõmes si expers en cet Art, & qui en aiét cõtracté vne plus grande, & vne plus longue habitude. Car l'occasion vole & s'enfuit soudain, & bien souuent sans espoir de retour, & le repentir accompagne & demeure tousiours à ceux qui ne l'ont arrestée à son abord.

Iadis Homere s'offrit aux habitans de Cumes, pour rendre leur ville des plus fameuses de la Grece, au cas qu'ils le voulussent nourrir aux despens du public, ce qu'ayans refusé par le mauuais conseil d'vn des Senateurs, ils en eurent du desplaisir, & s'en repentirent: car apres sa mort ils publierent qu'il estoit l'vn de leurs compatriotes, tant il est veritable, que nous desirons auidement ce qui nous est eschappé, apres

l'auoir eu a mespris lors que nous le tenions en la main.

Les grandes peines que nous auons eues depuis ans, à la descouuerte des mines, les dangers encourus, & les dangers de la vie, dont nous auons esté menacez en faisant le seruice de sa Maiesté, sont aussi grandement considerables; comme aussi les grandes despences que nous auons faictes en tout ce temps-là, ce qui ne se peut autrement, cheminant incessamment de Prouince en Prouince, & ayant encores quantité d'hommes des païs estrangers, tres-capables en nostre exercice, qui ont tousiours esté payez de nos propres deniers; iusques à ce que le susnommé la Touche Grippé qui a esté Preuost Prouincial en vostre Duché de Bretagne, ait de son propre mouuement

auec violence, contre toute Iustice, & au mespris des loix, & de l'authorité Royale, ait di-je volé ma maison de Morlaix, pendant que i'estois au Parlement de Bretagne à Renes, pour y faire enregistrer vostre commission, & mon mary d'autre costé à la visite de la mine de la forest du Buisson Rochemares, auec le Substitut du Procureur du Roy dudict lieu, ouuert nos coffres, pris, pillé, & emporté tout ce qui estoit dedans, & en outre les mines, l'or & l'argent de sa Majesté, les instrumens mesmes pour descouurir les mines, & ceux qui seruent pour les essayer, & de plus les procés verbaux, papiers & memoires des lieux, de façon qu'il a faict autant de tort à sa Majesté, en cét acte meschant & temeraire, que s'il auoit volé visiblement vos finances, voire plus:

car s'il les auoit volées ce ne seroit que pour vne fois, mais icy c'est vn vol, qui dure tousiours & durera, si sa Majesté (MONSEIGNEVR) ne s'en fait la justice à soy-mesme. Or qu'est-ce que merite, & quelle punition doit souffrir celuy qui fait tels excez & telles voleries, sous l'authorité Royale? Les Iuges qu'il plaira à sa Majesté, & a vostre Eminence y commettre, le sçauront mieux dire que moy. Ie me contenteray de dire seulement, que ce n'est pas là sa premiere volerie, ce n'est qu'vne continuation toute auerée: car au premier mandement de sa Majesté, toute la Bretagne se pleindra de ses concussions.

Chose horrible en France, que ceux qui doiuent maintenir la Iustice, sont les premiers à la violer, & corrompre, en quoy (MONSEI-

GNEVR) sa Majesté doit auoir pareille jalousie que Dieu, duquel elle porte l'image, quand auec le parjure on l'appelle en tesmoignage du mensonge : car sous le voile & le pretexte de son authorité, plusieurs excez, rapines & concussions se commettent par ce meschant homme, comme si sa Majesté approuuoit ses violences & ses rapines, dont Monseigneur, ie ne peux faire moins que de luy demander Iustice, puis que sa Majesté porte le nom & le tiltre de Iuste. Toute la raison qu'il peut apporter pour defendre son forfait & son crime, (qui regarde, & heurte plus sa Majesté que nous) n'est autre chose que la friuole & impertinente raison qu'il apporta lors, c'est à sçauoir qu'il croioit qu'on ne peut trouuer les mines en terre sans la magie, & sans l'aide

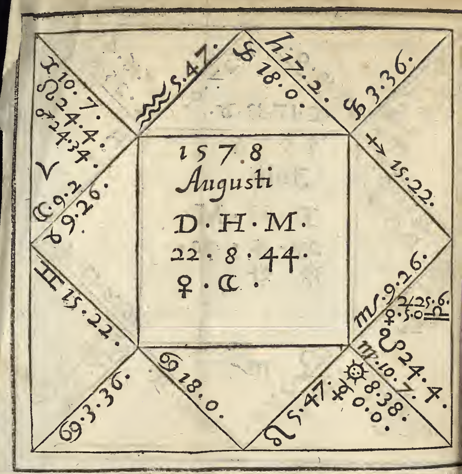
des Demons: à quoy ie pense auoir tres-amplement satisfaict, rapportant neantmoins tout ce que i'en ay dit à la censure & iugemens des plus sensez & meilleurs esprits.

Est auri me terra beat, si nomina iactãt,
Fac (LODOICE) *tibi res probet acta magis.*

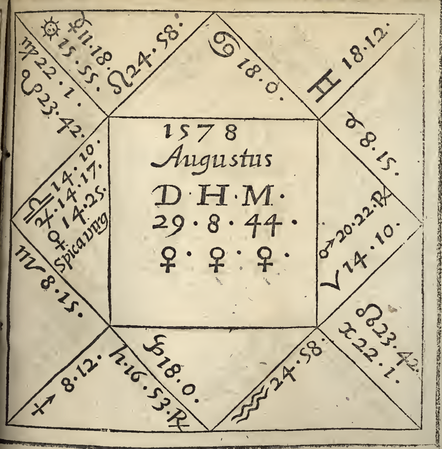
La representation des faces du Ciel aux heures & minutes de la fabrique de nos instrumens Geotriques, Hydroyques, & Metaliques, comme aussi des sept verges Metaliques & Hydroyques.



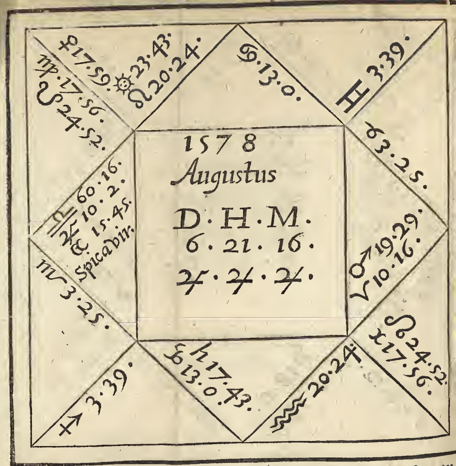
Les grands compas pour reconnoiſtre de la ſurface de la terre & des eaux, les Mines d'or, les Marchaſſites, la pierre d'azur, les talcz dorez, & pierre ſolaires, qui ſont ſous l'influence du Soleil ſe doiuent faire, le Ciel eſtant comme vo us voyez, comme auſſi *verga lucente*.



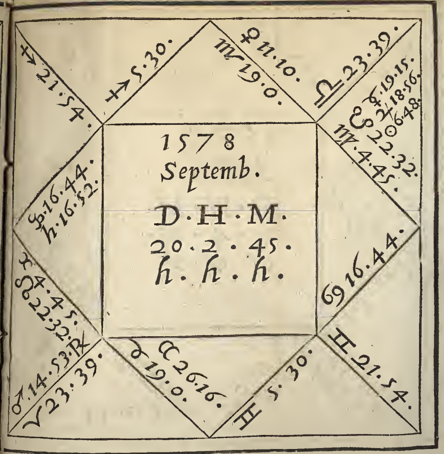
Les grandes Bouffoles à fept Angles, pour trouuer les Mines d'Argent, fes Marchaffites, le Chriftal de Roche, les Diamans qui font dans les pierres, & les pierres referentes à la Lune fe doiuent faire, le Ciel eftant comme vous voyez, comme auffi *Verga cadente ò focofa*.



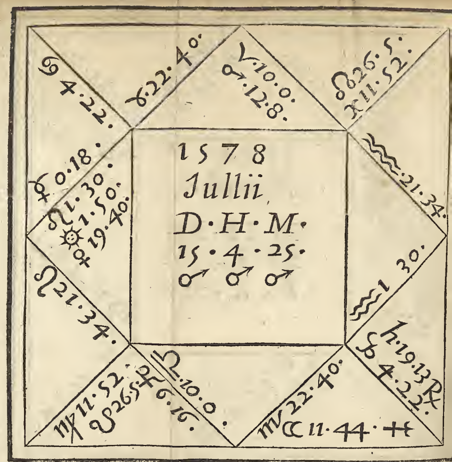
L'Aſtrolabe mineral, pour trouuer les mines de Cuiure, ſes Marchaſſites, Eſmeraudes, & autres pierres & mineraux, qui ſe referent à Venus ſe doit faire, le Ciel eſtant, comme vous voyez en la figure cy-deſſus.
Et Verga ſalente ô ſaltante.



Le Cadran Mineral, pour trouuer l'Estain, le zain l'Espiautre, & toutes les pierres, & mineraux qui se referent à Iupiter se doit faire, le Ciel estant comme vous le voyez. Et *Verga battente*, ó *Furtilla*.



Le Geotrique mineral, pour cognoiſtre de la ſurface de la terre, les mines de Plomb, d'Antimoine, & toutes les pierres qui ſe referent à Saturne, ſe doit faire, le Ciel eſtant comme vous le voyez. Et *Verga trepidante ô tremante.*



Le Ratteau Mettallique, pour reconnoiftre les mines de fer, & tout ce qui fe refere à Mars, fe doit faire, le Ciel eftant, comme vous le voyez, *Et Vergacadente ô inferiore.*



L'hydroyque mineral, pour reconnoiſtre de la ſurface de la terre, le Mercure le Cinabre mineral, & toutes les pierres & mineraux qui ſe referent ſous l'influence de Mercure, ſe doit faire, le Ciel eſtant comme vous voyez. Et la *Verga obuia ô ſuperiore.*

OR MONSEIGNEVR,

LEs Anciens qui se sont pratiquez, & exercez à la science des eaux, & a rechercher tous les secrets, pour trouuer des sources, des puits & fontaines : Comme aussi quelques soldats, pour trouuer les caches & les lieux où estoit l'or & l'argent, & autres metaux que leurs ennemis auoient caché dans la terre, dans les puits, ou dans les riuieres, se sont seruis du premier reietton fourcheu du bois de coudre ou noisillier, lequel par vne vertu occulte, s'incline & s'abbaisse sur les lieux ou sont les sources des eaux, & sur les metaux qui sont dans la terre & dans les eaux ; ce que fait aussi la premiere branche dextre du palmier, prinses sous leur propre constellation, sans laquelle obserua-

tion ils ſont de peu d'effect, voire meſmes ils ſont inutiles, à ceux qui ſont nais oppoſites à leur conſtellation, & qui ont leur aſcendant pour ennemis. C'eſt pourquoy toutes ſortes d'hommes ne s'en peuuent pas ſeruir, ce qui oblige ceux qui veulent eſtre capables de trouuer promptement & ſans deſpence les ſources des eaux, les veines & matrices des metaux, d'auoir la cognoiſſance des ſeize inſtruments, & des ſept verges dont nous auons parlé cy-deſſus, & ſous quelles conſtellations ils doiuent eſtre faicts. Mais il me ſemble que i'oy deſia quelqu'vn qui aura plus de chair que d'eſprit, & d'experience de ces inſtruments & verges, qui dira, & ſouſtiendra opiniaſtrement que telles vertus ne peuuent eſtre en ces inſtruments ſans l'aide de quelque Demon qui

les anime. Mais ie renuoye ces espris malades & mal timbrés, à la connoissance des vertus naturelles, ou ils apprendront, malgré qu'ils en ayent les sympathies, & antipathies, que les choses ont les vnes auec les autres. Et en outre ie luy feray ceste responce, & luy demãderay, si vous croyez bien, que quãd on fait ces experiẽces par l'interuẽtion & le secours du Diable, elles peuuent produire des effets merueilleux, pourquoy & aquoy tient-il que vous ne vous puissiez aussi persuader, que Dieu, autheur de la nature n'ait le pouuoir de donner ces vertus & ces puissantes qualitez aux Metaux, aux racines, aux Arbrisseaux, aux herbes, aux pierres, & a semblables choses ? he quoy, seriez vous bien si malheureux que de croire que le diable soit plus puissant ou plus ingenieux

ingenieux que Dieu? Que ce ſouuerain Maiſtre du monde, qui a creé le Demon meſme, auſſi bien que les metaux, les pierres, les arbriſſeaux, les herbes, les racines, & tout le reſte qui vit, & qui eſt dans la terre, dans les eaux, & en l'air, & qui a doué chaque choſe de ſes proprietez, & de ſes perfections, pour le bien & pour la commodité de l'homme?

Dauantage, il faut que ces incredules ſçachent qu'il eſt treſ-certain, puis que l'experience meſme le faict voir tous les iours, que l'ambre iaune ſortant pur de ſa matrice, attire la paille & l'enleue à luy. La pierre d'aymant, par laquelle, au rapport de Cardan, on peut faire des merueilles, comme d'eſcrire à quatre, & cinq cents lieuës de diſtance, ſans aucun meſſager & ce par la vertu

que Dieu luy a donnée d'attirer le fer à elle, & de le tourner tousiours au Septentrion, ou elle a sa matrice.

Le Crapau aussi par vne vertu secrete, voyant la Bellette auant qu'elle l'aye veu, ouure sa gueulle, & quelque resistance que face la Bellette, il faut quelle vienne entrer dans la gueulle du crapau, qui l'auale toute entiere. Diront-ils ces incredules, que tout cela se fait par le moyen des Demons? Pour moy ie ne le croy pas, & ne croy pas aussi que nos instrumens soient faits par le moyen d'iceux: Ains ils ont leurs vertus par la force & influence des Astres, & de la diuersité des pierres d'aymant dans lesquelles, & hors lesquelles ils sont appropriez.

La maniere & vraye methode pour trouuer les eaux, & les fontaines, & les vertus quelles apportent en paſſant par la diuerſité des veines des Metaux & Mineraux.

AYant traicté (MONSEIGNEVR) des Metaux & mineraux, des pierres fines & communes, comme auſſi des choſes neceſſaires à vn Gouuerneur de Mines: Il me ſemble raiſonnable de traicter des eaux, & des proprietez qu'elles peuuent auoir, ſelon la Nature des lieux où elles paſſent, & où elles prenent leurs ſources, affin que les Ouuriers des Mines en puiſſent auoir dans leurs maiſons de bonnes & ſalubres, tant pour leur boire, de-

lectation, que autres vsages.

La Methode donc est telle, qu'au leuer du Soleil le Maistre qui veut trouuer l'eau, se couchera tout plat sur son ventre, à la place, où il iugera trouuer de l'eau, là tenant son menton pres de la terre, soustenu & appuyé de quelque chose, il regardera exactement ceste campagne, ainsi ayant son menton appuyé, il ne s'en ira vagant plus haut que le debuoir, ains demeurera immobile, & gardera vne hauteur niuelée à la proportion qui sera necessaire.

Alors s'il apperçoit des humeurs, ou vapeurs sourdantes & s'entrebroüillantes en l'air par tourbillons, c'est signe qu'il y a de l'eau.

Il luy faut encores considerer la Nature du pais, veu mesmement, qu'il y a des lieux où elle s'engendre, & d'autres où il ne si en trouue point

du tout, ou fort peu.

Aux lieux de Croyeres, où croiſt la croye, elle y prouient ſimple, ſans grande abondance, mais elle n'eſt de bonne ſaueur.

En ſable fondant ſous le pied, elle y eſt foible & debile, & encores ſi on la rencontre en lieux bas, elle ſera limonneuſe, & fade à ſauourer.

En terre noire, on y trouue bien quelques ſueurs & gouttes rares, leſquelles s'y aſſemblent des pluyes & neiges de l'Hyuer, & croupiſſent aux endroits ſolides : celles-là ſont d'aſſez bon gouſt.

En glaire, on y trouue des veines moyennes & non certaines, mais auſſi elles ſont accompagnées d'vne plaiſante ſuauité.

En ſablon meſlé, c'eſt à dire aſpre, rude, & tirant ſur le brun, & pareillement en l'Arene, & au Carboucle

elles y ſont plus certaines & plus durables, voire meſmes (ce qui en eſt le meilleur) de fort bon gouſt.

En roche rouge, il y en a de bonnes & abondantes, ſi ce n'eſt (au moins) qu'elles s'eſpanchent par quelques creuaſſes.

Soubs les racines des montagnes, & dedans les roches biſes elles y ſont beaucoup plus copieuſes & affluentes, meſmes plus froides & plus saines que les autres.

En ſources champeſtres, on les trouue ſalées, peſantes, tiedes & fades, ſi ce n'eſt qu'elles tombent des montagnes & paſſent par deſſous la terre, puis viennent à ſe creuer parmi vn champ, ou qu'elles ſoient entourées & encourtinées de la ramure & branchage des arbres: Car en ce cas elles ſont auſſi delicates que les propres ſources qui naiſſent des

montagnes.

Les signes particuliers pour recognoistre en quels quartiers de la terre il y aura de l'eau, outre tout ce que nous en auons cy deuant dict, sont ceux cy.

Si naturellement il y naist du saule sauuage, des roseaux, de la menuë jonchée, des osiers, du lierre, de la persicaire, du pas d'asne, des berles, & autres semblables especes d'herbes, qui ne peuuent prouenir, ny estre alimentées sans humeur. Mais il faut toutesfois prendre garde aussi qu'il en croist bien souuent au long de quelque mare ou fossé, receuant la liqueur des pluyes, & celle qui coule des campagnes, là où elle croupit, & par la concauité se conserue plus longuement qu'en autre lieu. Or pour n'y estre trompé, il faut appliquer en ces lieux la verge de Mer-

cure, qui demonstre la quantité de l'eau & si on s'y doit arrester ou non: mais plus asseurement on la doit chercher aux terroirs où ces herbes ou arbustes prouiennent sans semer ny planter. Et au defaut de tous ses signes, il faut faire vne fosse en terre de la largeur de quatre pieds de tous costez, & de six de profondeur, & dedans icelle au coucher du Soleil, vous mettrez vn vaisseau d'airain, ou de plomb sans meslange, ou bien vn bassin, lequel vaisseau vous oindrez d'huile d'Oliue par dedans, puis le renuerserez la bouche contre bas, en apres couurez la superficie de ceste fosse ou de roseaux, ou de feuillars, puis jettez de la terre par dessus, & le laissez ainsi toute la nuict, le iour ensuiuant allez la descouurir: Et si vous trouuez en vostre vase des petites gouttes de sueur, asseurez-vous

qu'il y a de l'eau en cet endroit.

Pareillement ſi vous mettez dedans icelle foſſe vn pot de terre non cuit, & le couurez comme deuant, quand vous viendrez à r'ouurir la foſſe, s'il y a de l'eau ſoubs la terre, voſtre pot ſera humide ou fellé, ou entrouuert à raiſon de la liqueur.

De plus ſi vous y iettez vne toiſon de laine & cardée, & que le iour d'apres vous en faciez ſortir de l'eau en la tordant, ſoyez aſſeuré qu'il y aura grande abondance d'eau en ce lieu là, & principalement ſi la verge lunaire s'incline grandement deſſus.

Dauantage, ſi vne lampe pleine d'huile & allumée, eſt miſe là dedans, & le iour enſuiuant, ſi elle ſe trouue n'eſtre point tarie, ains qu'il y ait de la meche & de l'huile de reſte, ou meſmes qu'elle ſe trouue hu-

mide, ce sera signe qu'il y a de l'eau en son fonds.

Finalement si on fait du feu en icelle place tant que la crouste de la terre se brusle, & s'en eschauffe interieurement, de maniere qu'il en sorte vne vapeur nebuleuse, croyez qu'il y a asseurement de l'eau.

Pour conclusion si vous appliquez la verge Lunaire & la Mercuriale dessus, & qu'elles s'inclinent a moitié vers Orient, Occident, Septentrion, ou Midy, il est tres certain qu'il y a de l'eau du costé où elles s'inclinent, & si elles ne baissent à moitié, c'est signe de bien peu d'eau.

Ces choses faictes, ou à tout le moins vne d'icelles, & qu'il se monstre aucun des signes susdits, il faut faire creuser vn puits: Mais si de fortune (comme souuent cela arriue)

l'on rencontroit que ce fuſt vne ſource d'eau, il faut faire pluſieurs autres foſſes aux enuirons, leſquelles par moyennes tranchées reſpondront toutes en vn lieu.

Toutes les eaux ſe doiuent principalement chercher aux montagnes, & du coſté du Septentrion, d'autant que pour eſtre oppoſées au cours du Soleil, on les y trouue plus ſauoureuſes, plus ſaines, & en plus grande abondance.

Apres que ces eaux ſeront ainſi trouuées, il les faut eſſayer, afin que les ouuriers, & ceux qui en boiront aux mines ne ſoient ſurpris de faſcheuſes maladies, comme goitres, pierres, gouttes, vlceres, catharres, & autres maladies que les eaux peuuent apporter par leur malignité & venenoſité.

Comme il faut esprouuer les eaux.

IL faut prendre de ladite eau & la mettre dans vn vase de cuiure estaimé, & l'y laisser vingt-quatre heures, si elle n'y faict point de tasche, cela signifie qu'elle est fort saine.

Pareillement, si l'on fait boüillir de ceste eau en vn chauderon bien net, & que l'on attende qu'elle se refroidisse: & puis qu'on la respande, si alors il ne demeure au fonds, ny grauelle, ny limon, on se peut asseurer qu'elle sera tres-bonne.

Comme aussi si l'on met au feu des legumes, comme pois, febues, ou autres semblables, pour cuire en vn pot auec ceste eau, s'ils cuisent vistement, ce sera signe qu'elle est bonne & salutaire.

Dauantage si on la voit en sa source nette & luisante, mesme qu'en quelque lieu qu'elle flue, si l'on void qu'il ne s'y engendre point de mousseny de jonc, & que son canal ne soit soüillé d'aucune ordure, ains conserue vne plaisante pureté, tous ces signes la denoteront la substance en estre bonne & singuliere.

Les vertus & proprietez que les eaux attirent en passant par les veines des Metaux, Mineraux & Semimineraux.

APres auoir donné & enseigné la maniere de trouuer les eaux, & d'en esprouuer la bonté, il me semble (MONSEIGNEVR) qu'il est tres-bon, voire mesmes tres-

vtile au public (& principalement aux malades, de maladies Chroniques & hereditaires, ou causées par l'influence de quelque astre) d'enseigner les vertus & proprietez qu'elles attirent en passant par les veines des metaux, mineraux & semimineraux, bien toutesfois que leurs vertus & proprietez tres puissantes & occultes, non plus que tous les autres remedes, tirez des vegetaux & des animaux, ne nous puissent pas garantir de la mort, mais seulement la peuuent differer & retarder iusques à vne autre saison, par la vertu que Dieu leur a donnée, n'ayant aucune autre force que celle qu'il plaist à Dieu leur departir, & qui la fait agir & prosperer quand il luy plaist, & la rend inualide & de nul effect aussi quand il luy plaist. C'est pourquoy ie dis hardiment, que si

nous voulons obtenir santé & gueri-
son de nos maladies, il nous faut
auoir recours principalement à la
grace de Dieu, afin qu'il donne la
force & la vertu aux remedes dont
nous deuons vser, qui autrement
n'auroiēt aucune efficace ny valeur.

Or de tous les remedes dont nous
pouuons vser en nos maladies, les
vns sont tirez de l'influence, chaleur,
mouuement & illumination des
Cieux, & des aspects des Astres, les
corps humains estans disposez, &
plus ou moins susceptibles de santé,
ou de maladie, les vns que les autres
selon la diuerse situation des corps
celestes, desquels depend l'Hyuer
& l'Esté, le chaud & le froid, & la
constitution des saisons & de l'air,
qui nous estant communiqué, &
ayant puissance sur nous, dispose
nos corps à la santé ou à la maladie.

Les autres sont tirez des quatre Elemens, & premierement du feu, duquel l'vsage est tellement necessaire en toute la Medecine, que sans iceluy, non seulement les medicaments, ains les alimens mesmes ne peuuent estre preparez.

En second lieu de l'air, de la substance & qualitez duquel depend, ou la santé ou la maladie des hommes; parce que ne pouuans viure sans aspirer l'air, s'il est bon, il sera autheur de santé, s'il est vicié & corrompu il cause la maladie, & sert de cause & de remede tout ensemble.

En troisiesme lieu, de la terre, de laquelle il y a des especes de si rares vertus, & tant recommandables, qu'elles sont preferées à toutes choses, tant precieuses soient-elles. Comme les Bols, la terre sigillée de l'Isle de Lemnos, les Ocres, la terre Se-

mienne,

mienne, de Chios, de Malthe, & tant d'autres dont la France eſt pleine, comme nous auons monſtré & deduit cy deſſus.

De la terre auſſi ſont prins les Metaux, les mineraux, de toutes ſortes les pierres tant precieuſes qu'autres, dõt la Frãce abõde en quantité. Les animaux auſſi en viennẽt, les parties, & excremens d'iceux, les inſectes, les arbres, les plãtes, leurs fleurs, leurs fruits, leurs ſucs, leurs eſcorces, & racines & generalement tout ce qui prouient & naiſt tant de la ſuperficie de la terre que des entrailles d'icelle.

Quant aux remedes, & medicaments, qui ſe tirent des eaux, comme les poiſſons, les parties d'iceux, & leurs excremens, les plantes, & autres choſes qui naiſſent & s'amaſſent, tant és lieux maritimes, que Paluds humides: la nature s'eſt mon-

strée si prodigue & si opulente, en la varieté d'iceux, & des facultez qui en prouiennent, qu'il semble que ce seul Element, est plus fertile en la diuersité de ses especes, & en la rareté des vertus excellentes, dont sont doüées les choses aquatiques que tous les autres Elemens ensemble.

L'eau simple potable de toutes fontaines & riuieres, ne doit auoir aucune qualité remarquable aux sens, ny en goust & saueur, ny en couleur: Ne doit aussi estre pesante, ains legere: car tãt plus elle est legere, & plus elle est saine & profitable à la santé. Telle eau est incontinent eschauffée par le feu, & aussi incontinent refroidie à l'air froid & humide de sa nature, elle est propre a temperer l'ardeur des visceres, eschauffez dedans le corps, ou par intemperature simple, ou par fievres & ob-

structions, à humecter la siccité des parties solides, aduenuë par la consomption de l'humeur radical. En fin c'est le breuuage ordinaire que Dieu a donné, dés le commencement du monde à tous peuples & nations de la terre, & non seulement aux hommes, mais aussi à tous animaux, lesquels ne pourroient subsister en façon quelconque sans cest Element.

Les autres eaux qui ont quelque qualité remarquable, ou au goust, comme celles qui sont de saueur acie, sallee, poignante, & amere; ou à la veuë, comme celles qui sont troubles, de couleur azurée, noire, où tirante sur le verd, où qui sont de substance grossiere, ou pesante plus que l'ordinaire de l'eau potable, encores qu'elles ne soyent salubres, pour l'vsage ordinaire de la vie, à

ceux qui sont sains; toutesfois elles ne laissent pas d'estre profitables, & apporter beaucoup d'vtilité pour la reparation de la santé, estans hors de leurs limites, & pour la guerison des maladies. Tellement que quiconque voudra faire iugement de la vertu & faculté de telles eaux, il est besoin qu'il les compare auec l'eau commune & potable, pour sçauoir en nos verges de combien de degrez & de qualitez, elle est distante d'icelle, soit en goust, soit en couleur, soit en poids & substance.

Telles eaux Medicales, Metalliques, & ont esté remarquées de toute ancienneté, abonder en plusieurs pays, & se remarquent encores tous les iours par la curieuse obseruation & nouuelles descouuerte que i'en ay faite dans la Hongrie, Allemagne, Boheme, Silesie,

Tirol, Italie, Espagne, Escosse, Suede, & Liege, où i'ay rencontré plusieurs fontaines incogneuës, ausquelles les François mesmes ont eu recours pour la guerison de plusieurs maladies: Et en France i'en ay descouuert si grande quantité, & en tant d'endroits, qu'il me faudroit vn grand volume entier pour en faire la description: & semble veritablement que Dieu l'ayt voulu embellir par dessus toutes autres regiõs, & la rendre illustre par la celebrité de telles fontaines, comme celles que i'ay remarquées en Languedoc, Prouence, Dauphiné, Gascongne, Bourdelois, Auuergne, en beaucoup d'endroits du Forests, Bourbonnois Niuernois, en France, Normandie, Bretagne & autres lieux. La description desquelles i'espere en peu de temps mettre en lumiere auec leurs

vertus & facultez, & en outre la Methode comme il en faut vser: car elles sont de diuerses qualitez, comme salées ou nitreuses, ou alumineuses, vitrioleuses, ou sulfurées, bitumineuses, ferrogineuses, plombeuses, ou autrement, parce qu'elles rapportent la qualité, saueur, & faculté du sel nitre, de l'alun, du vitriol, du souffre, du bitume, du fer, du plomb, & autres.

Les eaux salées sont propres pour les intemperatures froides & humides, & pour les maladies produites d'excez, de froid & humidité, pour les hydropisies, douleurs de nerfs, causées de froid, pour les gouttes, paralisies, asthmes, fluxions sur la poictrine, douleurs & maladies d'estomach froides & humides, tumeurs froides & pituiteuses, & pour la gratelle.

Les nitreuses ont les mesmes effects, & sont encores plus fortes, mais toutesfois moins astringentes, & plus abstersiues, guarissent les grateleux, les vlceres des oreilles, discutent les tumeurs, & chassent le bruit, le bourdonnement, & tintement d'icelles, diminuent les tumeurs & enflures des escrouëlles, & sont fort purgatiues, sans violence, & sans diminuer l'appetit.

Les alumineuses, seruent à ceux qui crachent & vomissent ordinairement le sang, sont propres aux flus des hemorroides & de la matrice, quand elle est extraordinaire: De plus, elles sont profitables aux femmes qui sont subjectes de perdre leur fruict, & auorter aux sueurs trop perfuses & excessiues aux varices des jambes, aux paralitiques, & d'autres, qui ont leurs membres mu-

tilez, pource qu'elles ouurent les porositez des veines, puis purgent les parties affligées, & par la force de leur chaleur, en chassent hors la maladie contraire, si bien que les langoureux en sont souuentesfois restituez en leur premiere santé.

Les vitrioleuses desseichent, & sont astringentes, en detoupant les visceres, pleins d'obstructions, & eschauffez, elles les rafraichissent, & sont propres pour ouurir & desopiler le foye, la ratelle, les reins, & la vessie, ouurent les veines de la matrice, & attirent les purgations menstruelles aux filles & femmes, ouurent les hemorroïdes, & les resserrent aussi, elles sont aussi fort conuenables aux vices & infirmitez de tous les visceres du ventre inferieur, arrestent le flux immoderé des femmes, & des hemorroides, purgeant

les viſceres de toutes obſtructions, & ſont meſmement propres aux eſcroüelles, à la pierre, grauelle, & aux fieures quartes, & hongariques.

Les ſulfureuſes ſont propres à reſchauffer les nerfs refroidis, à les ramollir, & en appaiſer les douleurs, mais elles affoibliſſent & ſubuertiſſent l'eſtomac, effacent toutes tumeurs, duretez & vices du cuir, ſont fort recommandables pour l'hydropiſie, galepſore, vieux vlceres, défluctions ſur les jointures, tumeurs, & duretez de la ratte, obſtructions du foye, paraliſies, ſciatiques, à toutes gouttes, aux maladies veneriennes, à toutes maladies de poulmons, aux aſthmes, aux toux vielles & recentes, aux catarres, tombans ſur la poictrine, & à toutes apoſtemes & pourritures du corps.

Les bitumineuſes rempliſſent la

cerueau de vapeurs, offençant les instrumens des nerfs, des sentimens, eschauffent & ramollissent principalement la matrice, la vessie, & gros intestins, & sont propres à l'hydropisie.

Les ferrugineuses sont propres à l'estomac, à la ratte, aux reins, aux obstructions desdicts visceres, du foye, & de la matrice, purgent les reins, chassent la pierre, ouurent les veines de la matrice & des hemorroides, fortifient & roborent les parties par lesquelles elles passent.

Les plombeuses sont propres aux fieures quartes, aux cancers, aux fistules, aux vieux vlceres & malins, à l'elephantie, ou ladrerie, rafraichissent fort, & temperent l'ardeur des visceres.

Celles qui viennent des mines de cuiure, aydent aux gouttes & dou-

leurs de jointures, aux aſthmatiques, nephritiques, vlceres malins & ambulatoires, & aux viels loups.

Celles qui tirent leur ſource des mines d'airain, ſont propres aux maladies des yeux, aux tumeurs de la gorge, & aux amigdales, aux inflammations, & aux vlceres veroliques de la bouche & de la luette abbaiſſée, & relaxée.

Celles qui ſortent des mines d'or ſubuiennent aux palpitations continuelles du cœur, aux coliques & inflammations des inteſtins, greſles, fiſtules, gouttes, epilepſie, vertigue, migraine, & auſſi aux vlceres internes.

Celles qui viennent des mines d'argent, ſont propres aux douleurs inueterées de la teſte, aux fols, aux manies, parce qu'elle purge l'humeur groſſiere & viſqueuſe. Elles

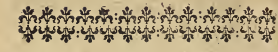
sont aussi fort propres aux demangesons du corps, aux petites gales, à la puanteur de la bouche, aux catherres, & au tremblement de teste, & de membres.

Celles qui viennent des mines de Mercure sont bonnes & salutaires à la grosse verolle, aux vlceres durs & calleux aux nodus, & aux pustules, resoluent les tumeurs froides, sont tres-bonnes à la paralisie, aux cancres, *& noli me tagere*, & à toutes douleurs de jointures.

Parmy ces diuersitez d'eaux, il y en a qui sont meslées & qui participent de plusieurs metaux, mineraux, & semimineraux, & des terres où elles passent, & par consequent elles peuuent produire de grands effects aux maladies, qu'vn vray Philosophe Chimique peut recognoistre par leurs espreuues, lesquelles i'es-

pere monstrer en mon grand Laboratoire des Dieux & Deesses, que ie mettray en bref, comme ie croid auec la grace de Dieu, en lumiere, pour le contentement des vrais Philosophes, & amateurs des secrets de Nature, de tous les metaux, animaux & vegetaux.

Quoy qu'il en soit (MONSEIGNEVR) & quelque proprieté qu'ayent les choses du monde, ie dis pour la conclusion de ce traicté, que *Omnis res procedit ab illo, qui est summa, & vltima scientia, scilicet à Deo vero, & viuo, & benedicto, cui sit honor, & gloria per infinita secula, Amen.*



PASSEPORT DE LA Sacrée Majesté Imperialle au sieur Iean du Chastelet, Baron de Beausoleil, pour reuenir en France.

NOS Ferdinandus secundus Dei gratia Electus Romanorum Imperator, semper Augustus, Germaniæ, Hungariæ, & Bohemiæ Rex Archidux Austriæ, Dux Burgundiæ, Steirkarendten, Vvirtz Burghi superioris; Item & superioris Silesiæ, Marchio Morauiæ Comes in Hapsburgh. Tirol &c. Omnibus & singulis L. L. N. N. Electoribus, tam sæcularibus, quàm Ecclesiasticis; Comitibus, Baronibus, Nobilibus, Militibus, clientibus, Ciuibus, Burgensibus sacri Re-

mani Imperij Præcipuè vero, tributorum, vectigalium, quæstionum quarumcumque præsidibus, exactoribus, vt & eorum officiarijs, ministrisue, ad quem vel ad quos, hoc simbolum itinerarij libelli (quod vulgò passeport *vocamus) defertur, vel legendum porrigitur fauorem impartimur.*

Venerabiles igitur, & illustres Electores, Principes generosi Comites, Barones strenui, & nobilissimi reuerendi, charissimi, & fidelissimi: Notum vobis facimus. L. L. N. N. *Et declaramus quod quidem adhuc mense Septembris elapso anno millesimo sexcentesimo vigesimo nono, porrectorem huius, charissimum, & fidelissimum nostræ Domin. Joannem du Chastelet, Baronem de Beausoleil, ex humillima eius coram nobis comparatione, oblationeque officiorum ac seruitij, cum singulari ei indulta, & demandata commissione, in Regnum*

nostrum Hungariæ obligauerimus, commissarium constituerimus, & ad Mineralia clementer deputauerimus; Vtque huic Maximo operi, majori cum fructu, & commodo præfici, præesse, ac prodesse posset, insigni honoris insuper titulo, consiliarij scilicet nostræ Majestatis donauerimus & condecorauerimus ex singulari gratia ac effectu. Quoniam vero post expeditionem illam feliciter in effectum deductam, prænominato Baroni non placuerit ad aliam nouam, hoc tempore turbulento, hic se accingere, sed licentiam à nostra Cæsarea Majestate ad tempus explorauit, consequenter implorarit ad alia regna, & loca inuisenda: & ob id litteras testimoniales, ac commendatitias nostræ Imper. Majestatis (quas sibi omnino necessarias ad hoc iter feliciter perficiendum supplicatus) obsequentissime, & humillime sibi communicari, & indulgeri rogarit

garit, honestæ huic illius petitioni deesse nõ volumus, verùm voti eum compotem fore clementer decreuimus. Petimus proinde & absentes rogamus, L. L. N. N. nostris autẽ subiectis seuerè mãdamus, vt supradictum Baronem de Chastelet, Consiliariũ nostrum, & Commissarium mineralium) vnà cum suis Satellitibus, vxore, liberis, equis, & similib⁹, omniq; supellectile, per loca iuridisctioni vestræ subiecta, quam fieri ea res potest commodè, cõmunicatione nempe curruum, equorum &c. transitum liberum, & à prædonibus immunẽ cõcedatis; vectigalibusque, datijs, ac tributis, ratione sui, suorumque ac bonorum, non grauetis, vel grauari curetis, quo eò facilius, & maturius cum Reipublicæ, sui suorũq; bono, iter, cui se iã accinxit, absoluere queat, facietis hac in re L. L. N. N. quod nobis gratũ & exoptabile L. L. N. N. Nostro Imperio verò subiecti, mandato & in-

tentioni noſtræ clementiſſimæ debitè ſatisfacient. DATVM VIENNÆ, *vigeſimo nono Martij; anno milleſimo ſexcenteſimo trigeſimo, Imperij noſtri Allemanici vndecimo*, Hungarici *duodecimo, Romani decimo tertio. Sic ſignatum.; Ferdinandus manu propria, & inferiùs ſcribitur, Ad mandatum Electi Domini Imperatoris proprium, Maximilianus Brenner, &* Petrus *Oſoffma, cum ſigillo.*

PASSEPORT DV Sereniſſime Prince d'Orange, au ſieur du Chaſtelet, & à ſa femme, reuenants du ſeruice de l'Empereur pour s'en aller en France, auec cinquante Mineurs Allemans, & dix Hongrois.

FRANCOIS HENRY, par la grace de Dieu Prince

d'Orange ; Comte de Naſſau, Moeurs, Bueren, Leerdams, Marquis de la Veere, & Bliſſingues, Seigneur & Baron de Breda, Diefts, Gouuerneur de Gueldres, Holande, Zelande, *Weſtfriſe*, Capitaine general, & Admiral des Prouinces vnies des païs bas.

S'en allant le ſieur Iean du Chaſtelet Baron de Beauſoleil Commiſſaire general des mines de Hongrie, & Conſeiller de ſa ſacrée Majeſté Imperiale, auec ſa femme, ſes enfans, ſeruiteurs, ſeruantes, hardes, & bagage, d'icy par le Brabant en France.

Nous ordonnons à tous Officiers, gens de guerre tant à pied comme à cheual, & à tous autres eſtans au ſeruice de ceſdites Prouinces vnies, & ſoubs noſtre charge & commandement, de le laiſſer librement & fran-

chement paſſer, comme dit eſt, & apres s'en retourner par ces Prouinces, ou tel autre chemin que bon luy ſemblera, en Allemagne, ſans en ce à luy, ny aux ſiens donner, où faire ſouffrir eſtre donné, ou faict aucun empeſchement, trouble, ou deſtourbier, ains au contraire, toute aide, faueur & aſſiſtance requiſe, pourueu qu'il ne ſe face rien au preiudice de cet Eſtat, ſous pretexte de ce paſſeport, qui durera l'eſpace de trois mois. Faict à la Haye ce quatorzieſme d'Octobre, mil ſix cens trente. Signé François Henry de Naſſau. Et plus bas, par ordonnance de ſon Excellence Iunius, & ſeellé des Armes de ſon Excellence.

Commiſſion de Monſieur le Mareſchal Deſſiat*, pour faire la recherche des mines & minieres de France.*

ANthoine de Ruzé Marquis Deſſiat, Conſeiller du Roy en ſes Conſeils, Cheualier des Ordres de ſa Majeſté; Superintendant general des Finances & des mines & minieres de France: Au ſieur Iean du Chaſtelet ſieur & Baró de Beauſoleil Salut, noſtre conforme à l'intention de ſa Majeſté eſtant de deſcouurir, faire valoir & tirer vtilité au bien & accroiſſement de l'Eſtat & du ſeruice de ſa Majeſté, de toutes les mines & minieres de ce Royaume inutiles ou de peu de fruict iuſques à preſent: Et ayant eſté deuëment informez par rap-

port de l'estude & recherche tres-exacte & particuliere que vous auez tousiours faicte pour acquerir la cognoissance de la Nature de tous metaux & mineraux, & notamment des lieux & matrices qu'ils se tirent en ce Royaume, que par cette estude vous estes paruenu à cette cognoissance tres-parfaicte, auez descouuert tous les lieux où lesdites mines sont plus abõdãtes en ce Royaume, & quelles sont les meilleures, les plus vtiles, & les plus faciles à ouurir & descouurir. Et encores que par essay tres-certain vous pouuez cognoistre la qualité & degré de bonté desdits metaux & mineraux. A CES CAVSES, & autres particulieres considerations, Nous en vertu du pouuoir à nous donné par sa Majesté: Vous auons commis, ordonné & deputé, commettons, or-

dõnons, & deputõs par ces presentes pourvous trãsporter en tous les lieux &Prouinces de ce Royaume esquels vous iugerez & sçaurez estre lesdites mines & minieres de quelque nature qu'elles soient, les ouurir & faire ouurir entierement, des matieres suffisamment pour les essais, faire lesdits essais, & recognoistre seulemét à cette fin dresser forges & fourneaux, y tenir des vstancilles necessaires, à employer, & vous seruir en tout ce que dessus, de telles & tãt de personnes qu'il verra bon estre. Ce fait nous donner fidel aduis des lieux & natures desdites minieres, & de l'vtilité qui s'en pourra tirer; afin d'en resoudre & arrester par apres ce que nous verrons à l'auantage des affaires de sa Majesté: vous en donnant plain pouuoir & mandement special, priant & requerant à cette fin tous Gou-

uerneurs des Prouinces, Baillifs, Se-
neſchaux, Preuoſts, Iuges & autres
Officiers du Roy, Monſeigneur, ge-
neralement qu'ils ayent à vous laiſ-
ſer libre en l'execution plaine, entie-
re, paiſible de tout ce que deſſus,
circonſtances & dependances, & ce
nonobſtant tous autres pouuoirs par
nous donnez que nous voulons ne
prejudicier à ces preſentes, auſquel-
les en foy de ce: Nous auons faict
mettre le ſeel de nos Armes, & les
auons ſignées de noſtre main. A Pa-
ris le dernier iour de Decembre mil
ſix cens vingt-ſix, & ſcellé ainſi ſi-
gné Anthoine de Ruzé, & au bas
eſt eſcrit par mondit ſeigneur. Signé
Ferrier.

Les preſentes ont eſté regiſtrées
és regiſtres de la Cour ſuiuant l'arreſt
par elle ce iourd'huy donné à Thou-
louſe en Parlement le huictieſme de

Iuillet mil sixcens vingt-sept, signé Demalenfant.

Registrées suiuant l'arrest huy donné à Bordeaux, en Parlement, le douziesme Iuin mil six cens vingt sept, signé Defaux.

Les presentes ont esté enregistrées és registres de la Cour de Parlement de Prouence, pour en jouïr par l'impetrant aux qualitez contenuës en l'arrest sur ce donné par ladite Cour ce iourd'huy dixiesme Decembre mil six cens vingt-sept, signé Estienne.

Lettres d'atache du Roy sur la Commission de Monsieur le Mareschal Defiat.

LOVIS par la grace de Dieu, Roy de France & de Nauarre, A nos Amez & feaux Conseillers les

gens tenans nos Cours de Parlement de Paris, Roüen, Dijon & Pau, & à tous autres nos Iusticiers & Officiers qu'il appartiendra salut, doutant que fissiez difficulté de faire registrer la Commission emanée de feu nostre tres-cher cousin le sieur Mareschal Defiat Intendant des mines & minieres de France, du dernier Decembre mil six cens vingt-six, & suiuant icelle souffrir à nostre cher & bien-amé le sieur du Chastelet Baron du Beausoleil, faire la recherche & descouuerte desdites mines & minieres dans vos ressorts, ledit sieur de Beausoleil occupé à ladite recherche & descouuerte és ressorts de nos autres Parlemens, ne vous l'ayant presentée dans l'an d'icelle, & du viuant dudit sieur Defiat, de l'aduis de nostre Conseil, qui a veu nostre Commission, Arrests de ve-

tification en nos Cours de Parlement de Bordeaux, Thoulouze, Prouence, Rennes, ayans les certificats de la deſcouuerte qu'il y a faite de plusieurs deſdites mines & minieres & preuues d'icelles, attachez ſoubs le Contreſeel de noſtre Chancellerie. Vous mandons, ordonnons & à chacun de vous en droict ſoy, ainſi qu'il appartiendra tres-expreſſement enioignons que la ſuſdite Commiſſion dudit feu ſieur Defiat vous avez à faire regiſtrer, & ſuiuant icelle ſouffrir & permettre audit ſieur de Beauſoleil ſe tranſporter en tous les lieux & endroicts, de voye, reſſorts eſquels il iugera & ſçaura eſtre leſdites mines & minieres de quelque nature qu'elles ſoiét, les ouurir & faire ouurir, en tirer des matieres ſuffiſamment pour faire les eſſais & recognoiſſances, auſſi dreſ-

ser forges & fourneaux, & y tenir les vstancilles necessaires employer & se seruir de telles & de tant de personnes qu'il aduisera ainsi qu'il a esté faict esdits ressorts de Bordeaux Thoulouze, Prouence & Rennes, pour du tout nous donner par luy fidel aduis des lieux & natures desdictes mines & minieres & l'vtilité qu'il s'en pourra tirer, affin d'en ordonner cy apres ainsi que nous aduiserons conformement à ladicte commission que voulons sortir son plain & entier effet & laquelle à cete fin nous auons confirmée & continuée par ces presentes pour ce signées de nostre main, cessant & faisant cesser tous troubles & empeschemens au contraire nonobstant laditte surennation, opposition ou appellations quelconques, dont si aucunes interuiennent, Nous rete-

nons & reseruons la cognoissance à nous & à nostre Conseil, & icelle interdite à toutes nos Cours & Iuges quelconques Edits, Ordonnances, Mandements, defences priuileges de Paris, clameur de Haro, Chartres & lettres à ce contraires: Ausquelles nous desrogeons, commandons au premier nostre Huissier, Sergent, ou Archer faire pour l'execution des presentes tous ses exploicts, significations & contraintes necessaires, sans demander congé ne pareatis: Car tel est nostre plaisir. Donné à Paris l'vnziesme iour d'Aoust, l'an de grace mil six cens trente deux. Et de nostre regne le vingt-trois. Signé LOVIS, par le Roy, de Lomenie, seellé de cire iaune.

Seconde Commißion pour continuer la recherche des Mines.

CHARLES de la Porte sieur & Marquis de Lamelleraye, Conseiller du Roy en ses Conseils d'Estat & Priué, Cheualier des Ordres de sa Majesté, Lieutenant general au gouuernement de Bretagne, exerçant la charge de Capitaine general, & grand Maistre de l'artillerie, grand Maistre & sur-Intendant general des Mines & Minieres de France; Au sieur Iean du Chastelet, Baron du Beausoleil, Conseiller d'Estat de l'Empire, Cheualier de l'Ordre sainct Pierre le Martyr, & du sainct Office, salut. Comme par lettres du feu sieur Mareschal Defiat, Conseiller de sa Majesté en

ses Conseils d'Estat & Priué, Cheualier de ses Ordres, sur-intendant des Finances & desdites Mines & Minieres, du dernier iour de Decembre mil six cens vingt-six, registrées és Cours de Parlement de Thoulouse, Bourdeaux, Prouence & Bretagne, & en nostre Greffe, Vous ayez esté commis & deputé pour faire generale recherche des Mines & Minieres de ce Royaume, païs, terres & seigneuries de l'obeïssance de sa Majesté, à quoy vous ayez vaqué auec telle affection & diligence à vos propres cousts & despens, que vous auez trouué & descouuert nombre de mines d'or & d'argent, plomb, & autres metaux, mineraux, & semimineraux, mesmes des pierres precieuses, tant fines que communes, desquelles il peut reuenir grande vtilité à sa Majesté & à la

chose publicque pour auoir l'ordre du trauail, desquelles mines vous faites à present vos diligences : Et d'autant que nous sommes aduertis qu'en faisât vostre recerche desdites mines, vous auez trouué plusieurs personnes qui les trauaillent & font trauailler secrettemẽt, & la plus part à l'heure de nuit sãs aucune permission de sa Majesté, ny de nous, & de ceux qui ont eu nostredicte charge, & de nostredict Lieutenant General, & vendant la terre ou pierre desdites mines aux estrangers, qui frustrent la France des profits de la fonte & affinement d'icelles : NOVS A CES CAVSES, attendant qu'il aye pleu à sa Majesté Nous ordonner de pouruoir à l'ordre du trauail desdites mines sur les propositions qui en ont esté par vous faictes à plain confians en vostre capacité & experience

experience au fait desdits trauaux des mines, affection & fidelité au seruice de sa Majesté & du public, Vous auons en consequence de la Commission dudit feu sieur Mareschal Defiat de nouueau commis & deputé, commettons & deputons par ces presentes, pour continuer la recherche & perquisition generale desdites mines & minieres, metaliques & non metalliques de quelque matiere, qualité, & condition qu'elles soient, dont il peut reuenir de l'vtilité à sa Majesté en toute l'estéduë de ce Royaume, païs, terres & seigneuries de son obeïssance, & les ayans trouuées dressées, bons & fidels procés verbaux en presence & assistance des Officiers des lieux, ou autres personnes publicques, de la qualité, nature & valeur desdites mines, en tirer des eschantillons

pour en faire les Essais pour ce faict & rapporte pardeuers nous estre ordonné ce que de raison. SI VOVS MANDONS & commettons aussi par ces presentes de faire saisir & mettre soubs la main de sa Majesté; par le premier Huissier ou Sergent sur ce requis, & à leur defaut par Iean le Messe Georges Bouchery Archers desdites mines, & minieres, qu'à ce faire nous auons commis & commettons toutes & chacunes les mines & minieres de ce Royaume, de quelque nature, qualité & condition qu'elles soient, auec les instrumens seruants au trauail d'icelles, & tout ce qui en depend, que Vous trouuerez estre ou auoir esté ouuertes & trauaillées sans expresse permission de sa Majesté ou de nous, nosdits predecesseurs, ou nostre Lieutenant general & sans

auoir payé les droicts de la Couronne, & faire donner assignation ausdits delinquants & à tous opposans à l'execution des presentes deuant Nous ou nostre Lieutenant General ou Officiers par luy subrogez au siege de l'Admirauté, mines & minieres de France, proche la grande salle du Palais, pour se voir condamner au payement des droicts de sa Majesté: Et aux peines tant ciuiles que criminelles portées par les Edits & Ordonnances, Loix, Statuts & Reglemens desdites mines, faire commandement à tous Greffiers, Notaires, Sergents & autres personnes publiques ou particulieres qui sont saisies d'aucuns tiltres, papiers, & enseignements des ouuertures & trauaux qui ont esté faicts desdites mines d'ancienneté, ou depuis peu, de les exhiber & representer à

l'Huissier, Sergent Royal, ou Archer desdites mines, qui sera porteur des presentes, pour en estre faict extraicts deuëment collationnez, & en cas de refus ou delay, les assigner pardeuant Nous, ou nostredit Lieutenant General audit lieu, pour en dire les causes, & se voir condamner en tous les despens, dommages, & interests du diuertissement ou retardement des droits de sa Majesté, & cependant pour euiter au deperissement desdites mines, & conformement à l'ordre du Roy François premier de l'an mil cinq cens cinquante-sept, vous permettons de faire mettre celles desdites mines en trauail, qui sont exploictées sans permission vallable ou abandonnées, à la charge de nous en faire aduertir ou nostredit Lieutenant General pour en auoir permission particulie-

re dans trois mois apres, & ce suiuant les termes de l'art, nonobstant oppositions ou appellations quelconques, pour lesquelles ne sera differé à ce que les droits de sa Majesté y puissent estre perceus. DE CE FAIRE, Vous donnons pouuoir, authorité, commission & mandement special par ces Presentes, en vertu du pouuoir à nous donné par sadite Majesté: MANDONS & commandons à tous ceux sur lesquels nostre pouuoir s'estend qu'à vous en ce faisant, ils entendent & obeïssent, PRIONS ET REQVERONS tous Gouuerneurs & Lieutenans Generaux pour sa Majesté, és Prouinces, Gouuerneurs, Capitaines des places particulieres, Iuges, Officiers, Consuls, Capitouls, Maires, Escheuins, & autres personnes de Commandement, de Vous pre-

ster ayde, secours & main forte, en estant requis, à ce que la force demeure au Roy, offrant faire le semblable pour eux lors que requis en serons. En tesmoin dequoy Nous auons fait mettre & apposer le seel de la Iurisdiction Royale desdites mines & minieres, & signé par nostre Greffier, A Paris, le dix huictiesme iour d'Aoust mil six cens trente quatre. Signé Aubry.

Les presentes ont esté registrées en la Cour és registres, suiuant l'Arrest par elle ce iourd'huy donné à en Parlement le vingt cinquiesme Septembre mil six cens trente quatre, signé de Sanuhac.

Registrées suiuant l'Arrest huy donné en Parlement le quinziesme Feurier mil six cens trente cinq, signé de Fau.

Le Seigneur d'Alincourt Marquis

de Villeroy, Vicomte de la forests Thaumier, &c. Cheualier des Ordres du Roy, Conseiller en ses Conseils d'Estat & Priué, Capitaine de cent hommes d'armes de ses Ordonnances, Gouuerneur & Lieutenant general pour sa Majesté en la ville de Lion, pays de Lyonnois, Forests & Beaujolois.

Veu les Lettres du Roy, par lesquelles sa Majesté veut que le sieur du Chastelet Baron de Beausoleil face la recherche & descouuerte des mines & minieres de France: Nous en tant qu'à nous est, l'y auons permis & permettons de ce faire en l'estenduë de nostre Gouuernement: Mandons & ordonnons à tous Officiers du Roy & autres dans l'estenduë de nostredicte charge de l'y donner pour ce toute assistance, suiuant la volonté de sa Majesté. Fait

à Viury le quatriesme d'Octobre mil six cens trente-cinq. Signé, & plus bas par mondit Seigneur Du Muy Halincourt, & seellé de ses Armes.

Le Comte de Tournon & de Roussillon Cheualier des Ordres du Roy, Conseiller en ses Conseils, Capitaine de cent hommes d'armes de ses Ordonnances, Mareschal de ses Camps & armées, &c. Lieutenant general en Languedoc.

VEv les Lettres du Roy, par lesquelles sa Majesté veut que ledit sieur du Chastelet, Baron de Beausoleil face la recherche & des-

couuerte des mines & minieres de France: Nous en tant que nous est, luy auons permis & permettons de ce faire en l'estenduë de nostre charge, mandons & ordonnons à tous Officiers du Roy, & autres dans l'estenduë de nostre-dicte charge de luy donner pour ce toute assistance suiuant la volonté de sa Majesté. Fait en nostre chasteau de Tournon, le huictiesme iour de Nouembre mil six cens trente cinq. Signé, Tournon. Et plus bas par Monseigneur, Parmentier, & scellé de ses Armes.

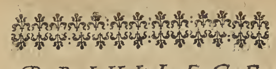
Le grand Prieur de Champagne Mareschal des Camps & armées du Roy, Intendant general de la Nauigation & commerce de France, & Gouuerneur pour sa Majesté de Brouage, la Rochelle, pays Daulnis & Isles adjacentes.

VEu par Nous coppie deuëment collationnée des Lettres patentes de sa Majesté, du vnziesme Aoust mil six cens trente & deux, portant Commission au sieur Baron de Beausoleil de se transporter par tout le Royaume, afin de vacquer à la descouuerte des mines, Coppie pareillement collationnée d'vne Commission de Monsieur le

grand Maistre de l'Artillerie, mines & minieres de France, addressantes au dit sieur Baron de Beausoleil à l'effect que dessus, en date du dix-huictiesme Aoust mil six cens trente quatre : Nous, en tant qu'à nous est, auons consenty & consentons l'execution desdites Lettres & Commission par toute l'estenduë de nostre Gouuernement. Faict à la Rochelle ce seiziesme May mil six cens trente sept, Signé, le Commandeur de la Porte. Et plus bas par Monseigneur, Guibourt, & seellé de ses armes.

Que Dieu fasse pleuuoir, ou ne le fasse pas,
Il ne peut contenter tous les hõmes ça bas.

F I N.



PRIVILEGE du Roy.



OVIS PAR LA GRACE DE DIEV ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE. A nos Amez & feaux Conſeillers, les gens tenans nos Cours de Parlement, Baillifs, Seneſchaux, Preuoſts, leurs Lieutenans & autres nos Iuſticiers & Officiers qu'il appartiendra, ſalut. Nos bien amez le *Sieur Baron de Beauſoleil, & la Dame ſa femme*, nous ayant remonſtré qu'ils ont compoſé vn liure des deſcouuertes des Mines & Minieres qu'ils ont fait de noſtre authorité en noſtre Royau-

me, & par l'ordre de nostre grand Maistre & sur-Intendant General des Mines, & du liure intitulé LA RESTITVTION DE PLVTON, lequel faisant cognoistre à nos subiects & aux Estrangers que la France est remplie de tous les metaux & mineraux qu'on sçauroit souhaiter, il est necessaire qu'il soit imprimé. Nous ayant à ceste fin les exposants fait tres humblement supplier leur accorder nos Lettres de Priuilege & permission de faire imprimer ledit liure, & defences à tous Libraires d'en entreprendre l'impression. A CES CAVSES Nous auons ausdits exposans permis & permettons par ces presentes de faire imprimer le susdit liure, vendre & debiter iceluy pendant sept ans, à la charge d'en mettre deux exemplaires en nostre Bibliotheque, & vn és

mains de noſtre tres-cher & feal Cheualier le Sieur Seguier Dautry Chancellier de France: Faiſons deffences à tous Libraires & Imprimeurs, & tous autres d'imprimer ou faire imprimer ledit liure, ny le vendre pendant ledit temps de ſept ans, que par le conſentement des Expoſans, ou celuy ou ceux qui auront charge d'eux, à peine de mil liures d'amende, & de confiſcation des exemplaires, deſpens, dommages, & intereſt enuers les Expoſans, & ladite amende applicable moitié à nous, & l'autre moitié au denonciateur. Voulons qu'au vidimus des preſentes qui ſera inſeré audit liure, foy ſoit adiouſtée comme à l'original d'icelles. Mandons au premier noſtre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis faire pour l'execution des preſentes tous exploits re-

quis & neceſſaires, ſans que pour ce il ſoit tenu demander autre congé ne permiſſion : Nonobſtant toutes choſes à ce contraires: Car tel eſt noſtre plaiſir. Donné à Paris le vingtieſme iour d'Auril, l'an de grace mil ſix cens quarante, & de noſtre regne le trentieſme. Par le Roy en ſon Conſeil.

MATHARERL.